

Lutte Ouvrière

HEBDOMADAIRE

PARAIT LE MARDI

N° 262 — SEMAINE DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 1973

PRIX : 2 F

Le racisme

est une gangrène

que la

classe ouvrière

doit

liquider

VERMINE RACISTE

A large, stylized red silhouette of a hand holding a banner. The banner is tilted and contains the text 'VERMINE RACISTE' in bold, white, uppercase letters. The hand is positioned as if holding the banner from the bottom left. The entire graphic is set against a white background within a black border.



revue de la presse d'extrême-gauche

La lutte des travailleurs de Lip

rouge

hebdomadaire d'action communiste
Après avoir noté que « la lutte de Lip apparaît comme le symbole du long mûrissement qui s'est opéré dans la classe ouvrière depuis mai 68 », et signalé que l'intervention des flics à Besançon a provoqué une situation explosive « qui peut très bien déboucher à court terme sur une crise politique et sociale de grande envergure », Rouge (n° 217 du 24 août) en déduit les tâches qui, selon lui, s'imposent dans l'immédiat aux révolutionnaires.

Tout ceci intervient dans une conjoncture où les perspectives économiques dans les principaux pays capitalistes sont extrêmement sombres. Il y a encore quelques mois, l'optimisme régnait dans les milieux patronaux : épargnée par la récession qui frappait les autres pays européens, la France faisait figure d'îlot de prospérité relative. Les revues patronales se félicitaient de voir les carnets de commande remplis, les stocks réduits, les capacités de production être utilisées fortement. Pour de nombreux industriels, la difficulté principale semblait être non de trouver des débouchés, mais de fournir à la demande. Aujourd'hui, l'expansion économique favorisée par une inflation débridée risque de faire place à une récession généralisée dans les principaux pays capitalistes avancés. L'anarchie du système monétaire international, son incapacité de se stabiliser sur une position qui traduise les rapports de forces réels entre pays capitalistes, risquent de provoquer rapidement une détérioration des échanges internationaux.

Ainsi se profilent donc des menaces précises à un moment où le gouverne-

ment n'a même pas les moyens politiques d'une traditionnelle politique d'« austérité » face à une classe ouvrière mobilisée qui montre qu'elle n'est pas décidée à faire les frais de la gabegie capitaliste.

Dans ce contexte, c'est toute l'extrême-gauche qui doit discuter de ses tâches aujourd'hui. Elles sont claires :

- Tirer pour l'ensemble des travailleurs les leçons de Lip sur : Comment lutter ? Comment préparer aujourd'hui dans la lutte la société de demain ? Comment populariser un mouvement ? Qu'est-ce que l'internationalisme prolétarien ?

- Œuvrer à une indispensable clarification politique sur les questions posées par la grève dans l'avant-garde ouvrière : autogestion, expropriation, contrôle ouvrier.

- Défendre l'unité sans exclusives pour la victoire de Lip, c'est le sens de la demande de Rouge et de Lutte Ouvrière de participer à la réunion unitaire des syndicats et partis de gauche pour la solidarité à Lip.

- Mettre en avant des propositions visant à créer le meilleur rapport de force possible face au gouvernement :

- grève générale de 24 heures après celle de l'ORTF.

- partout, mise en place de comités de soutien Lip unitaires, en luttant contre toute exclusive.

- dans les débrayages de solidarité mettre en avant dans chaque usine ses propres revendications.

- préparer dès maintenant un plan de riposte de l'ensemble de la classe ouvrière face à l'inflation et au chômage :

- échelle mobile des salaires ;
- refus de faire les frais de la gabegie capitaliste ;

- Susciter, faire connaître toutes les initiatives de contrôle sur ce qui peut aider la grève ou lui nuire.

Les manifestations du Larzac

libération

Dans un numéro spécial consacré à la manifestation des « paysans travailleurs » au Larzac, Libération définit le sens qu'il entend donner à cette initiative.

La force des ouvriers de Lip comme celle des paysans du Larzac tient à leur unité. Non pas cette unité qui serait supposée découler d'accord au sommet entre appareils syndicaux ou politiques, eux-mêmes supposés représenter les gens, mais une unité réelle à la base de personnes concernées par tel ou tel problème et qui entendent décider elles-mêmes de leur sort.

Dans cette unité profonde, dans ce fonctionnement collectif de groupe, se développe un phénomène qui toujours étonne les politiciens : une pensée collective. Pris séparément, sans doute, ces paysans et ces ouvriers ne sont pas plus géniaux que beaucoup d'autres. Les voilà en groupe et luttant : alors effectivement, ils ont du génie. On lira plus loin une chronologie de la lutte des paysans aveyronnais : l'invention sans cesse renou-

velée, la capacité d'initiative, l'habileté tactique de ces 103 paysans face à l'appareil d'Etat, littéralement stupéfiant. Oui certes, « les masses » sont de grands stratèges, elles pensent, et leur pensée est la plus riche qui soit.

Face à cette unité, tous les groupes organisés, quels qu'ils soient, le pouvoir en place comme les partis de gauche ou les syndicats, sont sommés de se déterminer et non l'inverse. Là aussi, c'est le monde à l'envers. Qui ne verra en effet que nous sommes à l'opposé de la démarche qui consiste pour chaque individu, alors isolé, de déléguer, par un bulletin, son pouvoir à un groupe supposé le représenter ?

Et parce qu'en somme, ils ne font pas de cette politique-là, ils plongent tous les politiciens dans un embarras extrême et peuvent du même coup se rallier le plus grand nombre. L'UDR peut battre l'Union de la Gauche aux élections, mais elle ne peut diviser la population face à Lip ou au Larzac. Dans les deux cas, ceux qui luttent rallient la majorité de la population. Ils donnent dans la France d'aujourd'hui l'image positive de ce que pourrait être la France de demain. Ou encore, disons tout simplement que les paysans du Larzac comme les ouvriers de Lip, à leur manière, en 1973, inventent la démocratie.

Libération Occitanie.

La dissolution de la Ligue Communiste

RÉVOLUTION!

N° 1 mars 1971

1fr.50

Révolution !, dans un numéro spécial, analyse ainsi le mouvement de Lip.

Comment forger nos propres armes : l'illégalité.

Illégal, le combat des Lip l'aura été au point de secouer violemment le patronat tout entier.

Illégalité ? « Oui, répondent calmement les Lip, mais illégalité légitime » ; la seule légalité que nous connaissons c'est : non aux licenciements, non au démantèlement. De fait, l'illégalité s'est imposée au fur et à mesure de la lutte. Lorsque les formes d'action telles que le ralentissement de la production se sont avérées dépassées face aux menaces patronales, les seules capacités de riposte effective que possédaient les travailleurs de Lip étaient illégales : séquestration des administrateurs pour obtenir enfin les informations qu'on leur refusait, grève active avec occupation pour rester maîtres de leur usine, confiscation des stocks de montres pour disposer d'un atout lors des négociations et ne pas être désarmés face au pouvoir, production horlogère et vente des montres pour bloquer la restructuration et développer la popularisation, enfin, paie ouvrière puisque le syndic refusait de verser les salaires et mise en place d'un système d'auto-défense de l'usine face à l'éventualité d'une intervention policière.

Les Lip ont porté la nécessité d'auto-défense à son terme : elle impliquait une atteinte au droit de propriété ; elle poussait à violer le secret commercial, braver la justice bourgeoise ; elle a démontré que la légalité est un carcan fabriqué par le patronat pour interdire aux travailleurs de se défendre. Chaque action illégale est devenue une nouvelle gifle pour le patronat et son pouvoir, améliorant le

C'est sur ce plan, bien sûr, que les divergences politiques ont été les plus vives. La CGT, contrainte de suivre, n'en a pas moins dévoilé son désaccord. Il y a quelques semaines, Séguy avouait son intention de ne pas acheter de montre Lip. De même, dans son manifeste « L'intérêt des travailleurs rejoint l'intérêt national », la CGT lance des mises en garde contre les révolutionnaires qui veulent présenter « cette forme d'action (remise en route de l'usine et commercialisation) comme un exemple pour d'autres entreprises ». C'est tout au plus une forme de lutte « originale » qui permet d'assurer un « salaire de survie ». Mêmes réticences face à la séquestration (« les travailleurs retiennent courtoisement les administrateurs ») ou à la confiscation des stocks. Même attitude enfin lors de l'intervention des flics à l'usine, lorsque la C.G.T. empêche les travailleurs de manifester leur révolte face aux « forces du désordre ». Tout au cours de la lutte, la C.G.T. fera preuve de « continuité » en ce domaine (malgré l'attitude contradictoire de nombreux de ses militants) : ce n'est rien d'autre que le résultat d'une tactique de lutte subordonnée aux intérêts électoraux des partis réformistes ; politique qui, de longue date a étouffé les aspirations révolutionnaires des travailleurs pour les enserrer dans le carcan de la légalité.

Pourtant, cette illégalité est rapidement devenue populaire. Populaire parce que évidente, aux yeux de la classe ouvrière : ce qui compte, c'est de se défendre. Si pour se défendre, il faut sortir de la légalité, eh bien, nous sommes tous des Lip en puissance. Voilà une leçon qu'il faudra faire fructifier.

Beaucoup d'extrapolations ont été commises sur cette lutte : certains y ont vu la réalisation intégrale de l'autogestion, d'autres la création d'un îlot de socialisme dans la société bourgeoise, etc. Les travailleurs de Lip, eux, sont très nets :

front rouge



Nous citons cet article de Front Rouge (n° 80 du 26 juillet), qui se passe de tout commentaire. Marcellin complice de la Ligue Communiste ? Il fallait y penser. A quand la démonstration que la Ligue Communiste et Ordre Nouveau étaient de connivence pour faire passer au second plan « la juste ligne » de Front Rouge ?

Il est clair, à présent, que le ministère de l'Intérieur a favorisé et, au besoin, provoqué la débandade de certains de ses flics, lors de la manifestation du 20 juin contre le meeting raciste d'« Ordre Nouveau ».

Cette opération policière visait d'abord à répandre largement, une fois de plus, une image complètement déformée des Révolutionnaires et de la violence révolutionnaire, pour inciter les masses à s'en détourner. Et cela au moment où la bourgeoisie lançait ses flics, ses nervis à St-Etienne, à Besançon, à Fos, à Grasse, contre les ouvriers en lutte, partout où elle ne pouvait pas compter sur la collaboration des révisionnistes.

Il s'agissait de faire croire que les révolutionnaires n'avaient pas d'autre idéal que la violence pour la violence, pas d'autre but que de « casser du flic », de brûler les cars de police-secours... Il s'agit d'autre part, de justifier et de multiplier les actes de contrôle des travailleurs en faisant passer la violence de classe des ouvriers en lutte pour des « provocations gauchistes ».

Mais l'opération avait en même temps, un autre but : en décrétant, à la suite du

la bourgeoisie visait à désigner publiquement cette organisation en perte de vitesse comme le parti révolutionnaire, à redorer son blason. Toute une série de groupes petits-bourgeois trotskistes et néo trotskistes en tête, y compris « l'Humanité Rouge », ont emboîté le pas à cette opération et ont pris, en chœur la « défense » de la Ligue. Ce faisant, au nom de la lutte « antifasciste », ils ont appelé à s'accrocher encore plus étroitement au P « C » F (et au PS) et leur ont permis au cirque d'Hiver, de se poser en défenseurs des « libérés », en protecteurs de « l'extrême-gauche ». Ce faisant, ils ont tenté de colmater la brèche ouverte entre les révisionnistes et les travailleurs, et de détourner la classe ouvrière de la bataille contre la répression de ses luttes.

Krivine et Rousset en prison ; c'est le clou de cette opération. Après avoir façonné l'image de marque « révolutionnaire » de Krivine (élections présidentielles de 69, face à face avec STASI à la télé, longues déclarations à la radio après le 20 juin), la bourgeoisie le met quelque temps derrière les barreaux. Cela lui permet d'en faire un martyr et de mieux préparer sa publicité pour un éventuel procès à la rentrée par exemple.

A vrai dire, la campagne pour la libération de Krivine, n'a rencontré pratiquement aucun écho parmi les travailleurs. Par exemple sur les marchés, les ouvriers indifférents aux slogans « Marcellin démission » soutiennent activement nos interventions contre les agressions racistes, contre les bombardements US au Cambodge.

Toutefois, cette mise en scène, cette manœuvre ne peut que semer la confusion. Elle a assez duré.

Halte à la politique hypocrite de la bourgeoisie !

EDITORIAL

LE RACISME EST UNE GANGRÈNE QUE LA CLASSE OUVRIÈRE DOIT LIQUIDER

L'ASSASSINAT par un déséquilibré d'un tramot marseillais a fait surgir au grand jour le racisme latent qui existe aujourd'hui dans une partie de la population française, racisme qui s'est exprimé par la phrase, les écrits et les balles de revolver, des discours imbéciles sur les « étrangers qui ne sont pas comme nous » aux articles hystériques sur la « pègre algérienne » et aux assassinats aveugles de travailleurs nord-africains.

Ce racisme, nous le côtoyons tous les jours, dans la rue, au travail ou au café. Racisme imbécile, d'autant plus imbécile que ceux qui propagent ces idées d'un autre âge ne se rendent même pas compte que c'est aussi contre eux qu'ils travaillent. Racisme de certains petits commerçants juifs à qui le conflit du Moyen-Orient a fait oublier qu'ils seraient les premières victimes, toutes désignées, d'une montée du fascisme, comme ils l'ont été voici trente ans, et qui creusent allègrement leur tombe avec leur langue. Racisme de certains travailleurs inconscients qui oublient que l'utilisation politique du racisme a toujours consisté à faire trimer davantage les travailleurs, tous les travailleurs, à coups de triques, quelle que soit leur race ou leur nationalité, y compris ceux qui sont bêtement persuadés d'appartenir à une espèce supérieure.

Les seuls qui peuvent être des racistes conséquents sont ceux qui aspirent ouvertement à voir revenir le temps des camps de la mort et des fours crématoires, et à revêtir l'uniforme des bourreaux, SS et gestapistes en puissance. Les autres, tous les autres, qui ne sont « qu'un petit peu » racistes, ne sont que des imbéciles, mais de sinistres et dangereux imbéciles.

Mais, contre le danger mortel que représenterait une montée importante du racisme pour toute la classe ouvrière, les organisations ouvrières ne peuvent pas se contenter d'expliquer aux imbéciles en quoi réside leur imbécillité, ni de déclarations et de communiqués de protestation platonique. Le racisme

me doit se combattre, impitoyablement, tout comme son frère jumeau le fascisme.

Les assassins des travailleurs nord-africains, les crapules qui éprouvent une jouissance à assassiner lâchement, d'une voiture, la nuit, un Nord-Africain isolé, doivent rendre des comptes. Ceux qui, par leurs propos, encouragent et permettent ces actes ignobles en ont à rendre aussi. Ils n'en rendront peut-être pas aux tribunaux du pouvoir, de ce pouvoir qui laisse courir les assassins de travailleurs nord-africains et qui déploie ses forces policières contre les travailleurs immigrés de Grasse... comme contre les travailleurs de Lip. L'Etat, la police, les tribunaux ne combattront pas le racisme, parce qu'ils sont là pour défendre une société qui secrète tout naturellement le racisme et que les serviteurs de cet Etat savent que ce racisme leur est utile pour tromper la population, pour diviser les travailleurs, pour défendre les intérêts des classes possédantes.

C'est pourquoi les travailleurs conscients ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Mais les organisations ouvrières ont les moyens de mener la lutte, et elles doivent la mener. Les racistes ne sont qu'une infime minorité et doivent se sentir isolés. Tous ceux qui tiennent ouvertement des propos racistes, et à plus forte raison qui se livrent à des gestes hostiles vis-à-vis de travailleurs immigrés, doivent savoir que les organisations ouvrières ne peuvent avoir qu'une seule ligne de conduite face à ceux qui véhiculent la lèpre raciste : la mise au ban de l'opinion des travailleurs, voire s'il le faut l'anéantissement.

Car, consciemment ou inconsciemment, tous ceux qui, directement ou indirectement, participent aux pogromes contre les travailleurs, immigrés, ou s'y associent par des propos imbéciles, posent les premières bornes d'une route qui conduit tout droit aux camps de concentration. Et cela, aucun travailleur ne peut l'admettre, ne peut le laisser faire sans réagir. S'il l'admettait, s'il le laissait faire, il approuverait son propre esclavage.

Quand les syndicats cautionnent le racisme

TOUTES les organisations syndicales des tramotins de Marseille, CGT, CFDT, FO et autonome, ont appelé à la grève des autobus et des trolleybus le 28 août, jour de l'enterrement du tramot assassiné par un Algérien, et ont pris place officiellement dans le cortège. Selon elles, il s'agissait par cette prise de position publique de « manifester l'amitié qu'elles portaient au disparu, mais aussi de protester contre les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillaient les tramotins marseillais ». D'ailleurs, les organisations syndicales ont demandé que soient augmentés les effectifs et qu'en particulier chaque chauffeur soit assisté d'un receveur à partir de 21 heures. En résumé, ce que réclament les syndicats pour assurer la sécurité des employés, c'est une augmentation des effectifs qui déchargerait le chauffeur de l'obligation de s'occuper à la fois de la conduite, de la vente des billets et du contrôle.

Il est vrai que le manque de personnel, aussi sensible d'ailleurs dans l'ag-

glomération parisienne où les conducteurs de bus se trouvent dans la même situation que les tramotins marseillais, met en cause la sécurité des employés et aussi celle des usagers ; et, de la part des syndicats, réclamer une augmentation de nombre des effectifs est une revendication légitime qui va dans le sens des intérêts des employés et des usagers des transports en commun marseillais.

Les organisations syndicales réclament aussi plus de policiers.

Mais on voit mal comment une multiplication de la flicaille, que réclament aussi les syndicats, pourrait améliorer les conditions de sécurité dans le travail des tramotins ! Comme si les actes de délinquance étaient plus nombreux dans les autobus et les trolleybus ou dans les transports en commun parisiens que dans n'importe quel autre lieu ! Comme si l'augmentation du nombre de flics permettait de lutter contre la délinquance ! Il n'y a jamais eu autant de crimes dont on ignore les coupables à Paris et dans la région pari-

sienne et pourtant le flic y fleurit à chaque coin de rue !

Mais, surtout, ce qui est beaucoup plus grave dans l'attitude des organisations syndicales, c'est qu'elles n'ont rien fait pour se démarquer dans les faits des organisations fascistes et racistes qui ont exploité ce fait divers pour mener une campagne raciste des plus répugnantes, en s'appuyant sur les sentiments les plus bas de la population. Par cette attitude ambiguë, les organisations syndicales n'ont pas fait autre chose que de se laisser porter par le torrent de chauvinisme et de racisme que ce fait divers faisait renaitre dans la population, et cela montre bien à quel point elles sont elles-mêmes gangrenées par le racisme.

Cette attitude est indigne d'organisations ouvrières dignes de ce nom, dont la préoccupation doit être la défense de la classe ouvrière tout entière, quelle que soit la couleur de sa peau.

Sylvie FREJUS.

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société...

Page 5

- Pierre Rousset libéré.
- La manifestation du Larzac.
- La catastrophe de Vierzy : les vrais responsables ne seront pas jugés.

Page 6

- Foyer ALJT de Gagny : les jeunes travailleurs continuent la lutte.
- Les flics au service des promoteurs.

Page 7

- Les sévices dans l'armée.
- Opération « routes armées » : la police en déroute.

Page 12

- Au foyer rue Losserand, la menace d'expulsion se précise.
- A la RATP, des millions de personnes chaque jour en danger.

● Dans les entreprises

Page 13

- Echos des entreprises.

Page 14

- A Norton : des méthodes révoltantes.
- Snecma : pendant la permanence, un mort à l'usine.
- Eurofrance : l'art et la manière de vous escroquer.
- Uniprix - La Fourche : le patron a reculé.

● Les travailleurs en lutte

Pages 8-9

- Lip : meeting de protestation contre l'emprisonnement de trente travailleurs ; pour Séguy, Lip est un exemple... à ne pas suivre ; la lutte continue malgré la présence des CRS.

DANS LE MONDE

Page 4

- En bref.

Pages 10 et 11

- Grève sauvage chez Chrysler.
- Qu'est-ce que l'UAW ?

Page 16

- CHILI : Allende se raccroche à l'ombre de l'armée ; Fajon dénonce les « erreurs » de l'Union Populaire.
- TCHAD : Ingratitude. Assassinat politique à Paris.

DIVERS

Page 15

- Livre : L'exécution, de Robert Badinter.
- Mots croisés.

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :

L.I.T.O.

Département Presse Offset
4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F	de 390 F
	à 340 F	à 650 F
	suivant pays	

Tous les versements de fonds,
abonnements et soutiens divers
doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

en bref... en bref... en bref...

MAROC :

Seize condamnations à mort

Siégeant depuis le 25 juin dernier, le tribunal militaire de Kenitra vient de rendre son verdict. Sur 159 inculpés accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de tentative de renversement du régime, de détention illégale d'armes, 87 se voient condamnés dont 15 à la prison à vie et 16 à la peine capitale. C'est, paraît-il, selon les milieux politiques de Rabat, un verdict modéré qui peut être considéré comme une amorce d'ouverture. C'est ainsi que ces milieux interprètent l'acquittement des avocats de l'UNFP qui figuraient parmi les inculpés. Il est vrai que les représentants de l'UNFP avaient multiplié durant le procès les manifestations de loyalisme, répétant qu'ils restaient partisans de l'établissement d'une monarchie constitutionnelle au Maroc.

Curieuse ouverture cependant, qui consiste à distribuer acquittements et peines de mort, dans un savant dosage qui a pour fonction de mettre au pas tous ceux qui, au Maroc, n'acceptent pas sans discuter la sinistre dictature d'Hassan II. De procès en procès, d'attentat manqué en attentat manqué, la monarchie marocaine se survit. Jusqu'à quand ? Les tribunaux militaires fonctionnent presque sans discontinuer. Les ministres de l'Intérieur sont animés d'un zèle qui les pousse quelquefois, tel Oufkir, à se considérer comme plus utiles au maintien de l'ordre au Maroc que le roi lui-même. A force d'en appeler à un état-major pour trancher les situations et quelquefois les têtes, Hassan ne risque-t-il pas de donner des idées à des émules d'Oufkir ?

URSS :

A son tour, Soljenitsyne accuse

Les intellectuels soviétiques donnent actuellement bien du fil à retordre à la bureaucratie. Après les accusations du physicien Sakharov, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne dénonce, à nouveau, les exactions du régime.

Dans une interview accordée au représentant du journal Le Monde à Moscou, Soljenitsyne dresse un virulent réquisitoire contre un appareil d'Etat omnipotent et omniprésent qui poursuit sans relâche toute liberté de pensée, toute critique ou toute opposition. Une liste, loin d'être complète, donne les noms de tous ceux qui connurent camps et prisons « psychiatriques » ou qui disparurent à jamais pour un tel délit. L'actuel procès contre l'historien Yakir et l'économiste Krassine en est un autre exemple. L'écrivain donne d'ailleurs toute la mesure des risques qu'il prend en choisissant de crier ses idées à la face du monde : « ...Si je suis déclaré mort ou subitement et inexplicablement mourant, vous pourrez sans risque d'erreur conclure que j'ai été tué avec l'assentiment de la sécurité d'Etat ou par ses propres soins... »

Les intellectuels en U.R.S.S., comme

dans tous les pays du monde, représentent une couche relativement privilégiée parmi la population. Mais, en U.R.S.S., le bien-être social que leur accorde la bureaucratie doit être obligatoirement payé par leur silence. La liberté de pensée et d'expression qu'ils réclament, la bureaucratie ne peut pas la leur accorder. Car l'absence de liberté, y compris pour la bureaucratie elle-même, y compris pour ses intellectuels, n'est que la conséquence du manque de liberté dans le pays tout entier, un manque de liberté nécessaire à l'existence même de la bureaucratie.

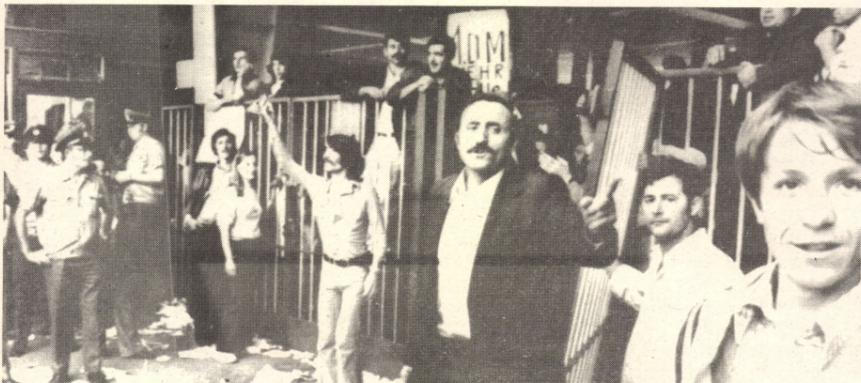
Pour la bureaucratie il est d'une nécessité vitale d'éviter toute critique publique qui puisse cristalliser le moindre espoir et ouvrir une brèche par laquelle les revendications des masses populaires pourraient passer. Pour un accusé célèbre comme Sakharov ou Soljenitsyne qui, eux, ont encore quelques chances de se faire entendre, donc d'être plus ou moins épargnés, combien de militants obscurs ou d'ouvriers du rang privés de toute possibilité de s'exprimer sont livrés pieds et poings liés à la répression.

ALLEMAGNE :

Rentrée sociale

Les travailleurs d'Allemagne de l'Ouest viennent, durant toute la semaine passée, de rappeler que l'époque est révolue où la bourgeoisie allemande se flattait d'obtenir à coup sûr la paix sociale, en offrant quelques miettes, par l'entremise des syndicats collaboreurs. Dans la Métallurgie,

toute une série de grèves « sauvages », c'est-à-dire déclenchées contre les ordres de la puissante confédération I.G. Metall, ont annoncé que la classe ouvrière n'accepte pas de faire les frais de l'inflation, ni de se taire, comme le lui demandent le gouvernement et le syndicat.



La grève « sauvage » des ouvriers de l'usine Ford à Cologne.

Si le travail a repris, finalement, pour les trente mille grévistes de chez Ford, à Cologne, il reste encore d'autres entreprises, comme General-Motors, à Bochum, où les travailleurs ne

veulent rien entendre des appels du syndicat et de Willy Brandt.

En Allemagne, la rentrée sociale a commencé.

GRANDE-BRETAGNE :

Les attentats à Londres : œuvre de l'IRA ou machination policière ?

Depuis la mi-août, une vague d'attentats a déferlé sur Londres. Des engins incendiaires ou explosifs ont été déposés dans de grands magasins ou des centres commerciaux, des lettres piégées envoyées à différents organismes.

Une certaine psychose s'est emparée de la population. Les alertes à la bombe se multiplient, interrompant le trafic ferroviaire ou métropolitain, bloquant les aéroports, jetant le trouble parmi la population.

Le Premier ministre, Edward Heath,

a nommément accusé l'IRA d'être responsable de ces attentats. Pourtant, pour l'instant, pas plus l'IRA « officielle » que l'IRA « provisoire » ne les a revendiqués. Plus même, l'ancien chef d'état-major de l'IRA « provisoire » les a reniés et a déclaré qu'il fallait voir là l'œuvre de polices parallèles britanniques.

Certes, la chose est possible. Et les récentes déclarations des frères Littlejohn, gangsters manipulés par les services secrets britanniques et impliqués dans l'attaque d'une banque, en Irlande, font état de précédents.

En est-il de même pour la vague d'attentats qui s'est abattue sur Londres la quinzaine dernière ? Cela est

possible, comme il est possible que ce soit un groupe dissident de l'IRA, ou même l'IRA qui en soit l'auteur. Car les méthodes terroristes, l'IRA les a employées et revendiquées à d'autres moments et les utilise encore. Or le terrorisme individuel offre prise à toutes les provocations policières. Une grève, une manifestation signent leur origine : les acteurs sont présents. Un attentat peut être l'œuvre de n'importe qui, même d'un flic.

A l'heure actuelle, la population londonienne ne sait qui a déposé engins incendiaires et lettres piégées. Mais, dans la mesure où le doute subsiste, cela ne peut qu'être défavorable à l'IRA, même si elle n'y est pour rien.

SENEGAL :

Grève de la faim à Dakar

Nous avons reçu du Comité des détenus sénégalais, qui vient de se constituer, un communiqué faisant état de la grève de la faim entamée par quatre oppositionnels détenus à la prison de Dakar, communiqué dont nous extrayons les passages suivants :

« Il est nécessaire d'informer l'opinion publique sur les motifs et les conditions de cette grève de la faim.

Les frais d'entretien et d'alimentation quotidiens sont, depuis le 1^{er} mai, de 63 F CFA pour les politiques et de 20 F CFA pour les droits communs.

Sous-alimentés, les prisonniers n'ont aucun soin médical et, le 25 juillet, un détenu, Mane Mor Diop, est mort des suites de ses blessures, après être resté une semaine sans soins et en pleine infection à l'infirmierie de la section spéciale.

Les politiques sont soumis à de nombreuses vexations et toute possibilité de production artistique a été retirée au peintre Sidy Gueye, qui s'est vu confisquer ses œuvres et mettre en cellule après ses protestations.

Charles Gueye, Sidy Gueye, Jacky Paye et Paloma protestent contre toutes ces mesures par le dernier

moyen en leur possession : la grève de la faim.

Ces prisonniers, qui sont tous amis et proches de Oumar Blondin Diop, mort en cellule le 10 mai dernier, ont tout à craindre de l'administration. Très affaiblis, ils souffrent d'ulcères, de kystes et leur vue baisse, tandis qu'on refuse de les soigner décentement.

Ce mouvement appelle le soutien des progressistes anti-impérialistes français, trois mois après la répression du grand mouvement de manifestations et de grèves lycéennes qui coûta quatre adolescents tués et des dizaines d'interrogés au bâton et à la lanterne ; rappelons que cinquante lycéens attendent en prison leur jugement par le tribunal spécial.

Nous appelons à multiplier les messages de protestation à Jean Colin, ministre de l'Intérieur du Sénégal, Dakar. »

Comité des détenus sénégalais.

Le stalinisme est mort, c'est Marchais qui l'a dit

Commentant devant la presse les déclarations de Soljenitsyne, G. Marchais a affirmé sans hésiter que la période du stalinisme était bel et bien révolue, la preuve en étant d'ailleurs que, « si nous pensions qu'on a oublié les enseignements du XX^e congrès et la décision de ne pas revenir à cette période, le Parti Communiste Français unanime se dresserait et condamnerait cette attitude... »

Puisque je vous dis que je suis beau, c'est que je suis beau. C'est évident, voyons ; si en U.R.S.S. c'était le stalinisme, le culte de la personnalité, la violation de la légalité soviétique, Mar-

chais l'aurait dit. Puisqu'il ne l'a pas dit c'est que ce n'est pas ça... Belle logique, à toute épreuve !

Mais quand Georges Marchais affirme : « Il n'y a pas de procès, pas de mesures d'emprisonnement dans la dernière période » (depuis le XX^e congrès), de Moscou arrive la nouvelle de la condamnation de l'historien Yakir et de l'économiste Krassine à trois ans de privation de liberté et trois ans de déportation... Et l'on s'attend à ce que l'académicien Sakharov soit arrêté d'un moment à l'autre.

Georges Marchais n'a pas encore fait de commentaire.

Face à la hausse des prix, échelle mobile des salaires !

Giscard est vraiment sans complexe. La hausse des prix atteint 0,8 % en juillet ? C'est évidemment excessif, reconnaît-il, mais cela aurait pu être pire ! Le même Giscard nous assurait en début d'année qu'il allait tout faire pour tenter de stabiliser la hausse inflationniste de l'année aux alentours de 6 %, avec mesures spectaculaires, détaxe TVA sur la viande, baisse TVA sur de nombreux produits, etc. Maintenant que, selon les spécialistes, la hausse annuelle atteindrait le rythme de 10 %, on nous dit qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter et certains affirment sans rire que « de juillet 72 à juillet 73, la majoration des salaires horaires a été de près de 14 %, ce qui correspond à une augmentation du pouvoir d'achat de 6 % » (Le Monde du 30-8-73). Alors pourquoi se plaindre, pourquoi s'inquiéter ?

En fait, l'inflation s'est bel et bien aggravée et ne peut que s'aggraver encore. Elle attaque déjà le niveau de

vie des travailleurs. Les chiffres officiels sont bien impuissants à cacher cette constatation, à la portée de tous les consommateurs. Car c'est cela la politique gouvernementale : laisser faire les patrons et faire payer aux travailleurs et à la population laborieuse les frais de l'inflation, les secousses de la crise monétaire.

Face à cette situation, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur détermination pour ne pas voir leurs conditions de vie se dégrader. Les revendications de salaires isolées ne peuvent résoudre le problème que pour un temps et pour un petit nombre de personnes. D'ores et déjà la solution se trouve à un autre niveau, dans une véritable échelle mobile des salaires indexée non plus sur les dérisoires et mensongers indices officiels mais sur des repères tenant réellement compte des besoins et de la consommation de la population laborieuse. C'est pour les travailleurs une question d'urgence.

Pierre Rousset est libre !

En condamnant Pierre Rousset à deux mois de prison ferme, temps entièrement couvert par sa détention préventive, le tribunal correctionnel de Paris a, en fait, décidé purement et simplement sa libération. Et, après la mise en liberté provisoire d'Alain Krivine malgré les interventions et les pressions du Parquet, c'est le deuxième désaveu en moins d'un mois

que se voit infliger le ministre de l'Intérieur.

Car la liberté provisoire d'Alain Krivine et la remise en liberté de Pierre Rousset constituent autant de reculs de la part d'un gouvernement qui, par la voix de Marcelin, s'était vanté de pouvoir mettre en prison des « centaines de petits Krivine ».

Ce recul est dû avant tout à la campagne de protestations qui a suivi l'interdiction de la Ligue Communiste et l'inculpation de ses dirigeants, campagne qui ne s'est pas limitée au mouvement ouvrier tout entier mais qui a suscité de nombreux échos dans diverses couches de la population, y compris au sein même de la magistrature !

La libération de Rousset est donc un encouragement pour tous ceux qui ont, dès le début, réclamé que les deux leaders de la Ligue sortent de prison. Un encouragement pour continuer la lutte en exigeant la levée de l'interdiction de la Ligue Communiste et l'arrêt de toute poursuite contre ses militants.

Le rassemblement du Larzac

Sous le signe de la solidarité paysans-ouvriers



(Ph. L.O.)

Le rassemblement sur le plateau du Larzac pour protester contre le projet d'extension du camp militaire et pour s'opposer à la menace d'expropriation qui pèse sur cent trois agriculteurs, a été manifestement un succès.

C'est environ cinquante mille manifestants, venus en stop, en voitures, en cars, de tous les coins de la France, qui ont répondu à l'appel des paysans du Larzac, du groupe Paysans-Travailleurs (groupe dissident du Centre National des Jeunes Agriculteurs), du Comité de défense de

Millau et des Comités d'action du Larzac. Beaucoup de jeunes parmi la foule présente, mais aussi des paysans venus de la région, des Bretons en très grand nombre et même des représentants d'une association agricole d'Irlande ; la classe ouvrière était représentée par une forte délégation des travailleurs de chez Lip, de Péchiney-Noguères et de l'usine Jourdan de Romans.

Dans ce vaste paysage des Causses, ce fut véritablement une fête que vécurent les participants durant ce week-end des 25 et 26 août, où les organisateurs

surent imposer la plus large démocratie car, en effet, syndicalistes CGT et CFDT et groupes d'extrême-gauche s'exprimèrent tour à tour sans le moindre incident.

Et même l'épineux problème de nourrir tant de monde fut résolu avec succès : des camions de poulets, fruits, boissons, et des camions citernes, répartis sur le plateau suffirent à satisfaire chacun et cela sans attente ni impatience quelconque.

Sous le signe de la solidarité — « Paysans, Ouvriers tous unis, nous garderons

le Larzac » déclarait la banderole centrale — des prises de parole entrecoupées de chants et sketches se succédèrent toute la nuit sur le podium installé dans le cirque de Rajal. L'armée y fut dénoncée comme appareil de répression et de destruction, la politique aberrante du gouvernement vis-à-vis de la paysannerie y fut condamnée : après avoir demandé aux paysans de s'endetter pour acheter matériel et tracteurs, on les jette tout simplement à la porte !

Et ce fut par une marche de quatre kilomètres du cirque de Rajal à la bergerie interdite de La Blaquièrre, construite par une centaine de paysans et ouvriers bénévoles, que se termina cette manifestation qui avait largement atteint le but de ses organisateurs, c'est-à-dire sensibiliser l'opinion sur leurs problèmes. « Des moutons, pas de canons, jamais nous ne partirons... » affirmait la chanson, reprise par les manifestants, d'un jeune chanteur présent ; les paysans du Larzac, par leur détermination à défendre leurs moyens d'existence, ont déjà commencé à faire de cette phrase une réalité.

Correspondant L.O.

Vierzy : ce ne sont pas les lampistes qui paient mais ce ne sont pas non plus les vrais responsables

La catastrophe ferroviaire du tunnel de Vierzy vient de connaître ses premières sanctions judiciaires, avec l'inculpation de six hauts fonctionnaires, directeurs nationaux ou régionaux de la SNCF, pour homicide involontaire.

Quatorze mois après cette catastrophe qui fit 106 morts et 88 blessés, on découvre donc des « responsables ». Pour une fois, ce n'est pas parmi les lampistes qu'on les a pris, pour une fois on ne fait pas retomber la responsabilité de l'accident sur le conducteur du train ou les maçons qui réparaient le tunnel. Et il est vrai que les inculpés étaient au courant de l'état du tunnel, de sa vétusté et des risques d'effondrement de la voûte rocheuse, de l'insuffisance des travaux entrepris, comme eux et leurs collègues sont au courant, ils

viennent de le répéter, de ce que 80 % des tunnels de la SNCF sont dans un état analogue.

Mais si on a choisi les « responsables » parmi les hauts personnages, ceux qui sont inculpés n'en sont pas moins des boucs émissaires. Car s'ils n'ont pas fait effectuer les travaux nécessaires, ils n'en portent pas seuls la responsabilité.

La plus grave accusation qu'on peut porter contre eux, c'est de s'être rendus complices des vrais responsables, en taisant aux usagers, à l'opinion publique, l'état du réseau, en ne dénonçant pas ceux qui leur refusaient les moyens d'y remédier et d'éviter les catastrophes, en acceptant de faire fonctionner un service public sans souci de la sécurité des employés, des usagers.

Car les responsables, les vrais, exis-

tent. Ce sont ceux qui rognent sans arrêt, budget après budget, sur les crédits affectés aux services publics, qui réduisent sciemment le personnel affecté à la conduite des trains, à leur entretien, à celui des voies, des tunnels. Ceux qui font qu'un réseau auquel on demande toujours plus n'est pas équipé des appareils de sécurité les plus modernes, avec comme résultat des trains qui déraillent, des tunnels qui s'effondrent, des bogies qui se rompent. Plusieurs fois par an, dans les gares parisiennes, des trains n'arrivent pas à s'arrêter et montent sur les quais ; journalièrement, des cheminots insuffisamment protégés se font écraser sur les voies. Ces responsables, c'est dans les fauteuils ministériels qu'il faut les chercher, parmi ceux qui décident le budget non pas en fonction de l'intérêt du public, mais en

fonction des intérêts des capitalistes, qu'il s'agisse de les subventionner ou de les protéger sur le compte des contribuables.

La loi, en France, ne connaît que la responsabilité personnelle. C'est ce qui fait — avec l'hypocrisie et l'irresponsabilité de ceux qui nous gouvernent — qu'on est allé inculper non les ministres, mais ces cadres de la SNCF. Il n'y a qu'un cas où cette responsabilité personnelle ne joue pas : l'action politique des travailleurs visée par la loi « anti-casseurs ». Mais cette loi inique ne s'applique pas à ceux qui sont les responsables de la politique criminelle de l'Etat en matière de services publics et qui peuvent impunément provoquer des catastrophes en en faisant retomber la faute sur des boucs émissaires.

André ROUSSEL.

Foyer ALJT de Gagny

Les jeunes travailleurs continuent la lutte

FLICS avec casques et matrasques à tous les carrefours, command-cars patrouillant en permanence, « civils » embusqués dans les entrées d'immeubles, la cité H.L.M. de Gagny-Chesnay a subi, pendant les trois jours qui ont suivi l'expulsion des résidents du foyer ALJT, un véritable état de siège. A chaque arrivée de train, ces messieurs en position sur la passerelle qui mène de la gare à la cité, « vérifiaient » même les identités des voyageurs en provenance de Paris lorsque leurs têtes ne leur revenaient pas... Le mardi 28 août au soir, casques, matrasques et uniformes disparaissent pourtant subitement. Les résidents expulsés ont décidé de tenir une conférence de presse devant leur foyer occupé par la maréchaussée et sans doute Valenet, maire UDR de Gagny, qui a ordonné l'opération, craint-il de se couvrir de ridicule en maintenant un tel « service d'ordre » face aux trente jeunes qui se sont installés sur les pelouses très pacifiquement avec des guitares en attendant les journalistes. Les flics banalisés sont pourtant aussi nombreux qu'aisément reconnaissables, mais chacun affecte de les ignorer. Voyant que tout se passe dans le calme, les habitants de la cité, qui avaient été un peu affolés par le déploiement des forces de police, viennent bientôt se mêler aux jeunes par petits groupes. La conférence de presse se transforme ainsi peu à peu en mini-meeting improvisé. Un représentant des expulsés prend la parole pour exposer les revendications :

— réouverture du foyer et réintégration des résidents ;

— restitution de tous les objets et papiers dont se sont emparés les flics au cours de l'expulsion. Les hommes de Marcellin ont, en effet, fait main basse sur les papiers administratifs des résidents, mais aussi sur l'argent et des postes transistors...

— évacuation des forces de police de la cité et libération d'un jeune que les flics entendent poursuivre pour coups et blessures alors que c'est lui qui a sauvagement été mitraqué.

Les expulsés annoncent qu'ils ont l'intention de camper devant leur foyer si aucun logement n'est mis à leur disposition. Presque aussitôt, nous apprenons que le curé, qui prêtait un local aux jeunes « pour deux ou trois jours seulement », prolonge cet hébergement. Un représentant de l'ALJT fait savoir qu'il propose aux expulsés de négocier le lendemain à midi.

Un délégué des locataires du foyer de Clichy, qui sont également menacés d'expulsion pour fait de grève des loyers, vient apporter sa solidarité et fait circuler le tract édité par ses camarades.

Les résidents de la cité présents s'assoient sur l'herbe en cercle avec les jeunes et un Comité de soutien aux expulsés est constitué sur le tas. On demande à tous de recueillir des témoignages et des précisions sur les brutalités policières qui ont suivi l'expulsion pour engager éventuellement une action en justice. Les « civils » présents n'ont guère l'air d'apprécier la tournure des débats mais, visiblement, ils ont reçu des ordres pour ne pas intervenir étant donné la présence de nombreux journalistes et de personnalités comme le sénateur du PCF Gutman. A noter que cette présence sera d'ailleurs la seule action de solidarité menée par le PCF envers les expulsés, si l'on excepte un tract qui, évoquant l'expulsion des jeunes travailleurs, conclut en appelant à bien voter aux cantonales... En dépit de cette discrétion du soutien apporté par les grandes organisations ouvrières, les jeunes expulsés ont cependant marqué un point ce jour-là. Ne serait-ce qu'en démontrant aux habitants de la cité qu'ils ne sont pas une

bande de voyous et de casseurs comme voudraient le faire croire le maire et sa clique, mais des jeunes décidés à défendre leurs conditions de vie.

Les expulsés ne sont pas cependant au terme de leur lutte : le lendemain, contrairement à ses engagements, la direction de l'ALJT refusait de négocier. Conscients d'avoir fait

reculer les flics en gagnant la sympathie de la population, les jeunes travailleurs ne sont nullement découragés par ce retournement de veste et ceux qui comptent sur un pourrissement de l'affaire pourraient bien avoir de mauvaises surprises.

Correspondant L.O.



Chassés du foyer par l'invasion policière...

(Ph. L.O.)



... Les jeunes travailleurs campent sur les pelouses.

(Ph. L.O.)

Paris XV^e

Les flics au service des promoteurs

DEPUIS une quinzaine de jours, les flics prennent dans le XV^e de mauvaises habitudes. A plusieurs reprises, des militants du PCF et même du PS se sont fait embarquer en distribuant des tracts de solidarité avec les ouvriers de Lip. Quelques jours plus tard, les forces de l'« ordre » s'en prenaient aux militants qui assurent une permanence devant l'immeuble du 6, impasse du Mont-Tonnerre dont les soixante locataires sont menacés d'expulsion. Il s'agit en effet d'une mesure élémentaire de légitime défense pour les habitants et ceux qui les soutiennent. On le comprend aisément quand on sait que, fin juillet, la société Zéphyr, qui a acquis l'immeuble pour le « rénover », envoyait un commando de casseurs qui saccagèrent les logements de plusieurs travailleurs. Mais les flics ne l'entendent pas de cette oreille et c'est à ceux qui sont dans leur droit — y compris du point de vue de la loi pourtant bien favorable aux promoteurs — qu'ils s'en prennent. Les dirigeants de Zéphyr, eux, n'ont jamais été inquiétés... Un officier de police a tenté, par contre, d'intimider un des travailleurs appréhendés en lui disant qu'il ferait mieux de quitter le quartier ! A la suite de cette arrestation arbitraire, les militants de L.O. proposèrent à toutes les organisations qui soutiennent les locataires et à ces derniers de distribuer un tract commun de protestation. Le PCF faisait savoir par le PS que son conseiller municipal, Derrien, avait téléphoné pour faire libérer les militants embarqués, qu'un communiqué de protestation serait diffusé et qu'en conséquence il ne voyait pas la nécessité d'engager une autre action. D'autant plus qu'un calendrier de lutte contre les expulsions avait été fixé. Le

PS, quant à lui, devant le refus du PCF, s'abstenait également de signer ce tract que devaient finalement diffuser le PSU, la CFDT, le Comité Logement, L.O. et les locataires. Ces derniers demandèrent d'ailleurs au représentant du PS d'expliquer son attitude. Celui-ci répondit alors que « cela ne regardait pas les locataires, puisque ce n'étaient pas eux qui avaient été embarqués mais des militants » (sic). Inutile de dire que cette argumentation

provoqua un tollé général. Les motifs réels du refus du PCF, qui entraînait celui du PS, résident en fait dans l'exclusive que le PCF maintient à l'encontre de L.O.

Cela, les représentants des locataires l'ont bien compris. Ils imposent d'ailleurs la présence des militants de L.O. aux réunions du collectif de défense dont le PCF voulait les écarter. C'est un des aspects les plus positifs du développement de cette lutte : les locataires les plus déter-

minés ont compris qu'ils devaient prendre leurs affaires en main, faire respecter leur point de vue et non se contenter d'attendre passivement que les spécialistes des grandes organisations assurent leur défense. Cela leur donne un atout supplémentaire dans la lutte serrée qu'ils ont engagée contre le promoteur qui veut les expulser.

Correspondant L.O.

LA SEMEA XV^e RECULE

DU 44 de la rue Saint-Charles, ce sont plusieurs familles avec deux ou trois enfants et trois femmes enceintes que la SEMEA XV^e — cette « société d'utilité publique » dont le PDG est le conseiller UDR de Paris Gay-Dejean — voulait faire expulser sans relogement. La loi lui en donne le droit puisqu'elle ne prévoit aucun droit au maintien dans les lieux ou au relogement pour les locataires d'hôtels meublés. Certains locataires, cédant aux pressions, sont d'ailleurs partis sans rien dès les premiers jours et la SEMEA s'est empressée de faire murer leurs logements, ce qui donne un aspect sinistre à l'immeuble. Les autres familles ne se sont cependant pas laissées impressionner.

A la suite d'une réunion organisée par les militants de L.O., les locataires déci-

daient de demeurer dans les lieux jusqu'à satisfaction de leurs revendications, c'est-à-dire un relogement correct et conforme aux besoins familiaux de chacun dans des loyers ne dépassant pas 400 F. Un tract était distribué pour informer les habitants du quartier et demander leur soutien. Quelques jours plus tard seulement, un représentant de la SEMEA recevait une délégation de locataires et affirmait que chaque famille serait relogée dans un H.L.M. et, provisoirement, dans des appartements anciens en attendant que les H.L.M. soient prêts. « Vous n'êtes pas très nombreux et nous en avons assez des histoires », affirmait l'homme de la SEMEA. « D'ailleurs, ajoutait-il, avec toute cette agitation qui est faite sur le logement, moi qui ne suis qu'un salarié comme vous, les gens m'insultent parfois dans la rue... »

Si ces familles étaient effectivement relogées en H.L.M. dans le XV^e comme on le leur promet, il s'agirait d'un important succès et d'un précédent. Toutefois, il ne s'agit pour l'instant que d'une promesse verbale et la SEMEA a plus d'un tour dans son sac. Les dirigeants de cette société, qui n'ont pas hésité à faire couper l'électricité et à faire cesser la distribution du courrier, l'hiver dernier, aux locataires du 13, rue de l'Ingénieur-Keller qui n'étaient même pas expulsés légalement, ne sont pas à une escroquerie près... Les locataires demeurent donc vigilants et exigent que ces promesses soient mises noir sur blanc, dans les formes légales qui peuvent assurer une garantie. Mais, de toute façon, ce premier recul du promoteur les a réconfortés.

Correspondant L.O.

Les sévices dans l'armée

LE film d'Yves Boisset R.A.S. a provoqué dans la presse une levée de boucliers. Jean Pouget, collaborateur du Figaro et que certains ont cru reconnaître sous la livrée cinématographique du commandant para Lecoq, s'est écrié à ce sujet dans Le Figaro « Je puis vous affirmer qu'aucun jeune Français appelé au service militaire ne supporterait une heure le traitement que vous leur infligez à longueur de film ».

Peut-être est-ce vrai seulement pour les lecteurs du Figaro qui n'ont sans doute jamais eu en effet à connaître ces bataillons disciplinaires « pirates », inexistants aux yeux de l'administration militaire mais trop réels pour tant de soldats. Pourtant, il y a plus grave. Le film d'Yves Boisset se passe en 1956 et dans

une situation politique bien spéciale, mais les bataillons disciplinaires, les bonnes vieilles méthodes pour dresser les esprits forts, et le sadisme incontesté de certains militaires existent toujours en 1973. C'est bien normal, ce sont des habitudes qui font partie de la tradition et du rôle de l'armée. Sans parler des nouveaux « bagnes » militaires que sont Fort Aiton, C.I.L.A., etc., c'est bien souvent dans les compagnies « normales » que les sévices corporels continuent à être exercés. Nous reproduisons ici une lettre envoyée par un groupe de soldats du 5^e R.I. qui tiennent à porter ainsi sur la place publique ce qui se fait encore dans le secret des casernes. Ces révélations sont à verser au dossier fort lourd de toutes les exactions, brimades, voire assassinats, qui se produisent régulièrement à l'armée et dans le cadre du service dit national.

R.A.S. AU 5^e R.I.

LES brimades physiques n'existent plus pour l'armée ; R.A.S., répond inlassablement le commandant lorsqu'il en fait état. Pourtant, depuis onze jours qu'a été incorporée la classe 73/08, plusieurs faits scandaleux se sont produits au 5^e Régiment d'Infanterie stationné au camp de Frileuse, à 40 km de Paris.

Nous, jeunes appelés, tenons à rendre publics ces faits afin que les Français sachent dans quelles conditions

s'accomplit bien souvent le service national.

A la 11^e compagnie, après un discours introductif violemment anticommuniste (en vertu de la neutralité politique) et résumé au tableau noir par la devise « Travail, Famille, Patrie » (sic) (l'ombre du Maréchal plane toujours sur l'armée), le capitaine commandant la compagnie s'est livré par trois fois à des sévices sur de jeunes recrues.

Un soldat a été battu parce qu'il a osé réclamer le silence, en pleine nuit, au capitaine qui se livrait dans une pièce contiguë à un véritable tapage nocturne. La victime a dû être soignée à l'infirmerie.

Un soldat, dont nous taïrons le nom, bien qu'exempté de longue marche par le médecin militaire, a été contraint de participer à une marche de nuit, au cours de laquelle il s'est effondré. Il a été alors violemment battu par le capitaine et l'adjudant-chef et laissé sur place, sans connaissance. Le lendemain, il fut transporté d'urgence, toujours dans le coma, à l'hôpital militaire de Versailles.

Autrement dit, « marche ou crève » !

Un troisième soldat, ne pouvant plus supporter les contraintes imposées aux jeunes recrues dans cette compagnie, a tenté de se suicider en s'ouvrant les veines. Immédiatement après sa tentative, il a été molesté jusqu'à l'arrivée des infirmiers. Par la suite, le capitaine a réuni la compagnie, pour vilipender la « lâcheté » de ce soldat et annoncer publiquement qu'il serait traduit devant un tribunal militaire pour avoir tenté volontairement de se soustraire aux obligations du service national. Devant diverses

protestations, cette menace a par la suite été levée.

A la deuxième compagnie de commandos, un sergent-chef, ancien légionnaire, se livre quotidiennement à des brutalités qui, pour être moins violentes, n'en sont pas moins inadmissibles. Il a par ailleurs soustrait la liste d'inscription à l'infirmerie, empêchant ainsi les soldats de se porter consultants. Cela lui a attiré des reproches de la part du commandant.

Nous espérons que la publication de ces faits incitera la population et le Haut Commandement à exercer un contrôle plus vigilant sur ce qui se passe à l'intérieur de certaines compagnies-casernes, afin que de telles exactions ne puissent plus se reproduire.

Nous vous demandons de bien vouloir publier cette lettre, en conservant notre anonymat, pour des raisons que vous comprendrez sans peine.

Copie envoyée à d'autres quotidiens et hebdomadaires.

Suivent les noms et les signatures de neuf soldats du camp de Frileuse.



Entraînement militaire ? !

(Ph. Viollet)

OPÉRATION " ROUTES ARMÉES " : LA POLICE EN DÉROUTE

DONC, cette année, ainsi que l'an passé dans l'opération Asparagus, l'armée (y compris la marine !) a déversé ses officiers, sous-officiers et soldats le long des 5 000 kilomètres des routes principales du pays afin d'aider les vacanciers à rejoindre en toute sécurité leurs logements. 4 500 militaires ont rempli ainsi pour les week-ends de la fin du mois d'août et du début septembre l'office des sbires de Marcellin. Serait-ce parce que ce dernier manque d'effectifs ?

Bien sûr, chacun connaît les lamentations du premier flic de France lorsqu'il se met à parler de ses services, comme la ténacité dont il fait preuve pour réclamer auprès du gouvernement plus de crédits, une plus grande part du budget national (donc des impôts des contribuables) pour multiplier le nombre de ses hommes. Cela serait, selon ses dires, indispensable à la sécurité générale ; Marcellin ne s'est probablement jamais interrogé sur la signification des statistiques, très officiellement communiquées, et qui semblent montrer une courbe de croissance du nombre des vols, hold-

up, etc., suivant, avec une remarquable constance, la courbe de croissance de ses effectifs ! Certains mauvais esprits pourraient y voir une relation de cause à effet... Mais il est certain que de graves problèmes de gestion doivent agiter le ministère de l'Intérieur et que les capacités policières de Marcellin ne vont pas de pair avec un art confirmé en matière d'utilisation et de répartition de ses effectifs. Nouvelle preuve en a été donnée par cette opération « routes armées » qui a mobilisé 4 500 militaires alors que plus de 3 000 CRS, gendarmes et autres policiers de toutes sortes occupent leur temps à garder l'usine Lip, à quadriller Palente, Besançon et les environs et à faire le coup de force contre les manifestants.

Il est vrai que Marcellin se préoccupe beaucoup plus de protéger la propriété privée des patrons et de réprimer les travailleurs que d'assurer la sécurité des vacanciers sur le chemin du retour. La police au service du public ? A qui Marcellin pourrait-il faire avaler pareil mensonge ?

Lucienne PLAIN.

Lip

A Besançon

MEETING DE PROTESTATION

CONTRE L'EMPRISONNEMENT DE 30 TRAVAILLEURS

C'EST environ 400 personnes indignées mais enthousiastes qui se sont rendues lundi 27 à Besançon au meeting organisé par la commission anti-répression Lip ainsi que par le Comité de Défense des Victimes de la Répression.

Ce meeting, soutenu par diverses organisations d'extrême-gauche dont Lutte Ouvrière, l'était également par la C.F.D.T. Par contre, les organisations « démocratiques », Parti Socialiste, Parti Communiste ainsi que la C.G.T., ont refusé de s'associer à ce meeting. Il est vrai qu'après avoir hurlé avec les loups du gouverne-

Manifeste des familles des emprisonnés

Les familles des emprisonnés remercient les ouvriers de Lip de la solidarité qu'ils ont exprimée aux emprisonnés et de la volonté qu'ils ont manifestée de poser le problème au cours des négociations.

— Les familles exigent que des expertises médicales soient immédiatement faites pour tous les détenus et que les résultats leur en soient communiqués. Nous savons en effet qu'un grand nombre d'entre eux ont subi des sévices très graves avant d'arriver à la prison.

— Elles dénoncent l'usage restrictif qui est fait du mot « parents » pour la délivrance des permis de visite : ceux-ci doivent être accordés aux frères, sœurs, grands-parents, fiancés, etc.

— Elles exigent que le droit de visite soit quotidien et que, d'une façon générale, le régime spécial leur soit appliqué puisqu'il a été prévu pour des cas de ce genre.

— Elles demandent à tous les travailleurs et aux sections syndicales des différentes entreprises où travaillent les personnes actuellement emprisonnées de veiller à ce qu'il n'y ait aucun licenciement pour ces faits.

— Mais notre revendication principale reste la libération immédiate de tous les emprisonnés.

Nous voulons que, par une réhabilitation totale, les emprisonnés ne subissent à l'avenir aucun préjudice pour l'appui qu'ils ont voulu apporter aux ouvriers de Lip dont ils sont les parents, les voisins, les camarades.

Les familles des emprisonnés.
(Contact : église Pię X Palente)

ment contre les provocateurs, les « individus en civil amenés par car », comme ils l'ont écrit (voir L. O. n° 261), il était amer de devoir protester contre leur emprisonnement, même après qu'il fut établi que quasiment tous étaient des travailleurs de Besançon ou de la région.

Dès le début, un travailleur de chez Lip, parlant au nom des travailleurs en lutte, déclara qu'ils se sentaient entièrement solidaires des travailleurs emprisonnés et que, conscients d'avoir appelé à la solidarité ouvrière, ils voulaient lutter sans réserve contre les peines encourues par ceux qui avaient manifesté leur soutien même sous des formes qu'eux ne préconisaient pas.

Cette première mise au point fut chaleureusement applaudie et, après qu'un porte-parole des organisations invitantes eut lu une déclaration commune, la parole fut donnée aux travailleurs victimes de la répression.



Certainement un de ces « voyous dangereux » en train d'attaquer des C.R.S. !

(Ph. A.F.P.)

Indignés et émus, deux travailleurs libérés après dix jours de détention racontèrent leur arrestation, les violences subies pour les faire « avouer ». Ainsi, l'un d'eux fut à plusieurs reprises balancé au-dessus d'une fenêtre du troisième étage par des CRS qui menaçaient de le laisser tomber s'il ne signait pas une déposition. Un autre fut contraint de reconnaître avoir jeté des pierres et injurié les forces de l'ordre (« ça c'est vrai, dit-il, je les ai injuriées au moment où ils m'ont arrêté »).

Puis les conditions de détention ont été dénoncées : pas de nourriture avant plus de 24 heures, refus de laisser venir un médecin extérieur à la prison, refus de laisser la famille venir effectuer les visites « légales », pas de sièges dans des cellules, et une foule d'autres brimades.

Quant au procès, une belle parodie de justice ! Un procureur qui « s'en fout », des jugements expédiés au mépris de la procédure, puisque les condamnations étaient prononcées sur les seuls témoignages de CRS ou de gardes mobiles qui se concertaient ouvertement pour faire coller un peu leurs faux témoignages.

Chacune de ces révélations soulevait l'indignation de l'assistance, indignation que l'on sentait partagée par toute une population et que certains étaient venus ce soir exprimer tout haut.

Ainsi, un habitant de Palente raconta comment « une charge de CRS qu'il a eu le malheur de croiser devant chez lui », alors qu'il préparait son déménagement, lui a valu une drôle de nuit. Puis un porte-parole de l'association populaire des familles a apporté son soutien aux emprisonnés et a élevé une protestation au nom des mères de famille et des travailleurs du quartier de Palente.

Les familles des ouvriers emprisonnés se sont organisées, elles aussi, et ont rédigé un manifeste précisant leurs revendications :

- expertises ;
- droit de visite ;
- pas de licenciement à la suite de l'emprisonnement ;

— libération immédiate et réhabilitation totale.

A l'issue de ce meeting, où de nombreux travailleurs résolus donnèrent leur ton, la proposition d'une grande manifes-

tation nationale organisée à Besançon pour exiger le départ des CRS, la libération des travailleurs emprisonnés, la levée des poursuites, fut vigoureusement applaudie.

Liste des condamnés après les manifestations devant l'usine LIP

B.D.	23 ans	Manutentionnaire	45 jours
B.P.	18 ans	Electricien chez Citroën	1 mois
B.P.	20 ans	Livreur chez Béguélin	1 mois
B.J.L.	19 ans	Kelton	3 semaines
B.D.	30 ans	Equarisseur chez Agency	15 jours
B.J.L.	28 ans	Bijoutier à l'Union Bisontine Monteurs de Boîtes	15 jours
C.J.	21 ans	Infirmier	10 jours
D.C.	20 ans	Ouvrier coupeur	8 jours
D.K.	28 ans	Mécanicien-dentiste	8 jours
D.D.	19 ans	Manœuvre à Rhodiacéta	10 jours
F.G.	22 ans	Horloger chez Yema	1 mois
F.D.	26 ans	Mécanicien à Neufchâtel	40 jours
G.R.	31 ans	Ouvrier monteur chez Bourgeois	2 mois
G.C.	18 ans	Peintre	6 mois
G.P.	19 ans	Electricien P1 chez Daguzet	1 mois
L.C.	44 ans	Magasinier FACEM	1 mois
L.D.	19 ans	T. Hôtel	15 jours
M.J.P.	25 ans	Peintre à Intereco	45 jours
M.A.	19 ans	Peintre	3 semaines
M.S.	19 ans	Plongeur	1 mois
M.R.	20 ans	Agent EDF	1 mois
M.G.	31 ans	Tourneur Peugeot Sochaux	2 mois
M.L.	29 ans	Quvrier chez Bourgeois, délégué CFDT	15 jours
M.P.	18 ans	Mécanicien chez Bis	1 mois
M.C.	23 ans	Employé SNCF	1 mois
O.P.	22 ans	Contrôleur Kelton	2 mois
O.C.	22 ans	Etudiant	1 mois
P.J.	24 ans	Chef d'équipe SBAP	10 jours
R.J.	28 ans	Horloger chez Kelton	10 jours
S.M.	38 ans	Rectificateur Auger	10 jours
S.P.	22 ans	Vendeur fruits et légumes	10 jours
S.R.	26 ans	Ouvrier peintre SIFOP	3 semaines
V.M.	40 ans	Fraiseur	2 mois
V.J.	20 ans	Contrôleur	1 mois
V.J.	25 ans	Courtier en assurances	8 jours

Pour Séguy, LIP est un exemple... à ne pas suivre

DANS sa lettre du 28 août aux syndiqués de chez Lip. Séguy, après les avoir félicités de « ne pas tomber dans le piège grossier d'une rupture de négociations », les met « en garde contre certaines tentatives qui visent à théoriser à propos de « l'affaire Lip » pour le compte d'idées ou de stratégies partisans ».

Il s'adresse là, bien sûr, plus à l'ensemble des militants de la CGT qu'aux seuls syndiqués de chez Lip et la large publicité donnée à la lettre de Séguy en témoigne.

C'est qu'en cette période de rentrée sociale, où les travailleurs ont tout lieu d'être mécontents et inquiets de la hausse rapide et ininterrompue des prix, des menaces de licenciement qui pèsent sur certains, de la crise qui se profile avec de plus en plus d'insistance à l'horizon, l'exemple de Lip constitue à la fois un encouragement et une perspective pour l'ensemble des travailleurs. Et cela, les dirigeants de la CGT en ont peur. Car les travailleurs de chez Lip ont montré que ce n'était pas à eux de faire les frais des difficultés des capitalistes ; ils ont montré que c'est en imposant leurs droits sur les usines, les machines, les stocks, que les travailleurs pouvaient garantir leurs salaires et leur emploi.

Mais cela, Monsieur Séguy, en homme « responsable » le craint plus qu'il ne le souhaite.

Les dirigeants de la CGT ont certes été contraints par le retentissement de la lutte des travailleurs de chez Lip, à se montrer solidaires de ceux-ci face aux patrons, au gouvernement et à ses flics. Ils ont été amenés à faire mine d'approuver des actions avec lesquelles ils sont profondément en désaccord, et ils ont pu le faire parce que le conflit Lip apparaissait comme bien circonscrit, limité à des revendications bien particulières, qui ne risquaient pas d'être reprises par l'ensemble de la classe ouvrière.

Mais, aujourd'hui que la rentrée sociale risque d'être chaude, Séguy tient à mettre les choses au point. Il ne veut pas que la caution apportée malgré elle par la CGT à la lutte des ouvriers de chez Lip soit interprétée par l'ensemble de ses militants comme une approbation et un encouragement à agir avec autant de détermination. Séguy tient encore une fois à se montrer responsable, non pas vis-à-vis des travailleurs mais vis-à-vis des patrons et du gouvernement. Ce que remarque, en connaisseur, *Le Figaro*, qui l'en félicite.

Il faut noter qu'il n'est pas seul à se refuser à offrir des perspectives claires aux travailleurs, puisque son compère de la CFDT, Edmond Maire, lui a emboîté le pas et a déclaré dans une interview au *Monde* : « Sur le fond de cette lettre... nous sommes parfaitement d'accord ».

Si les deux compères n'étaient pas encore une fois prêts à brader les intérêts des travailleurs, la lettre de Séguy serait fort cocasse, car enfin, en s'inquiétant que l'on puisse « porter de l'eau au moulin de ceux qui cherchent à accréditer l'idée d'une exploitation politique de votre combat à des fins étrangères à vos revendications », Séguy joue les tartuffes : les partisans du Programme Commun n'auraient-ils pas été les premiers à se servir du conflit Lip pour populariser leur unique solution : non pas la lutte de l'ensemble des travailleurs mais le Programme Commun !

Dominique CHABLIS.



Nous avons parlé, dans le précédent numéro de Lutte Ouvrière, des violences, des matraquages et de l'acharnement des CRS. Cette attitude et ces méthodes sont devenues monnaie courante à Besançon où toute la police s'en donne à cœur joie. En voici quelques exemples :

« L'affaire Lip » donne beaucoup de mal à ces « chers gardiens de la paix ». Les voilà maintenant déguisés en « hommes de la rue » qui se mettent à suivre des délégués et des travailleurs de Lip.

Ou bien ils questionnent, tabassent, font signer des dépositions, renouvellent leur fichier en prenant photos et empreintes digitales. Et puis ils perquisitionnent... les églises et presbytères, à la recherche du trésor de guerre ; bientôt nous les verrons sous les robes de l'archevêque, cherchant quelques montres... Et puis, à l'occasion,

ils en profitent pour tenter d'intimider un ou deux militants.

Ainsi trois camarades de Révolution ! se sont fait arrêter et garder toute une nuit au poste de police. Certains disent qu'à Besançon c'est l'état de siège...

Le 19 août, à dix kilomètres de Besançon, une voiture de police arrête un ouvrier qui se rendait à son travail. Ce travailleur habite à Marchaux et doit passer devant l'usine Lip pour aller à son usine. Les gendarmes en patrouille l'ont obligé à descendre de mobylette. Après lui avoir demandé ses papiers, ils l'ont menacé de l'embarquer (alors qu'il n'avait rien fait) à moins qu'il ne crève lui-même les pneus de sa mobylette. Finalement, la rage au cœur, ce travailleur a dû s'exécuter et

continuer son chemin à pied. Merci aux gardiens de la paix...

A Besançon, comme dans beaucoup d'autres villes, les promeneurs restent nombreux dans les rues par les nuits d'été. Cependant, on y rencontre de curieux personnages... En effet, depuis quelque temps, il n'est pas rare de voir une R4 s'arrêter à votre hauteur, des individus en sortir, vous mettre un revolver sur le ventre en criant : « Police, vos papiers ».

Si vous posez la moindre question : « Pourquoi ? » ou bien : « Qui êtes-vous ? Avez-vous une carte de police ? »... vous vous faites aussitôt embarquer au poste « pour vous apprendre à faire le malin »...

Voilà comment, dans les rues de Besançon, les flics emploient des méthodes de gangsters.

Les travailleurs ne se sont pas laissés faire

MERCREDI 29 août, à l'initiative des sections syndicales CFDT de Rhodiacéta et de Lip, a eu lieu une manifestation à Besançon en direction de l'ORTF avec pour mot d'ordre « la télé aux travailleurs ». C'est un cortège de mille personnes qui demandaient le droit de parole aux travailleurs à la télévision pour « expliquer le conflit Lip et en donner les solutions », c'est-à-dire raconter autre chose que ce que distille la télévision de Charbonnel.

Après la dispersion, une centaine de personnes discutait sur les lieux, surveillées par quelques officiers des Renseignements Généraux. Ces derniers ont été reconnus et quelque peu molestés. Peu de temps après, deux cars de police étaient sur les lieux et embarquaient une dizaine de personnes.

La riposte des travailleurs n'allait pas se faire attendre. En effet, lorsqu'ils ont appris qu'un de leurs camarades était em-

prisonné, les travailleurs de la Rhodia ont agi. Une délégation est allée trouver la direction de l'usine et lui a posé un ultimatum : « Si à 21 heures TOUS les gars ne sont pas libérés, on débraye ; débrouillez-vous ! ».

Et cela n'a pas trainé, à 22 heures, le patron venait trouver le groupe qui attendait devant la porte et disait à chacun : « Alors, vous êtes rassurés, ils sont libérés ! ».

Le lendemain, nous apprenions que deux des personnes arrêtées étaient inculpées. Et comme par hasard, ces deux personnes ne sont pas de Besançon, alors que toutes les autres étaient de la ville. Ainsi les journaux et la radio ont pu dire qu'il s'agissait d'éléments extérieurs...

Il n'en reste pas moins que les travailleurs ont montré qu'ils ne se laissent pas marcher sur les pieds et la riposte pour les camarades inculpés et emprisonnés ne saurait tarder.

Kelton

LA DIRECTION N'A PAS PEUR DU RIDICULE

La direction de Kelton a dû dévaliser tous-les vendeurs de chaînes et de cadenas en tout genre : pour la troisième fois en deux semaines, mercredi dernier, elle a encore fait barricader toutes les portes, enfermant ainsi les travailleurs dans l'usine. Il est vrai qu'à seize heures était prévu un débrayage et un meeting de solidarité avec les travailleurs de Lip.

La direction n'a pas peur du ridicule et nous saurons bien lui montrer que ses chaînes et ses cadenas ne peuvent empêcher notre soutien à la lutte des travailleurs de Lip.

La production continue chez LIP

Malgré l'évacuation de l'usine Lip, et à défaut d'expulser les expulseurs casqués et armés, les travailleurs de Lip décidaient de remettre en route des ateliers clandestins. Avec des locaux, des machines et établis prêtés par des particuliers, un atelier était montré à la presse mardi 28 août. Le soir même, on annonçait une

production de cent vingt montres et un chiffre de vente de 30.000 NF. Et la première montre « Lip Jean-Zay » (nouvelle usine) était offerte à Yves Boisset venu présenter son film *R.A.S.* aux travailleurs de Lip.

La police ira-t-elle perquisitionner chez le metteur en scène-recéleur ?

A Lyon, plusieurs milliers de manifestants pour soutenir ceux de LIP

Une manifestation de soutien à Lip a été organisée le mercredi 29 août par les Unions Départementales CGT et CFDT, le PCF, le PSU, le PS et les radicaux de gauche. Dans plusieurs entreprises, des débrayages avaient été prévus, comme à Rhodiacéta où il y a eu quatre heures de grève. Bien que n'ayant pas été invitées à participer à l'organisation de la manifestation, les organisations d'extrême-gauche avaient appelé à y venir, et ont défilé au milieu du cortège contrairement à ce qui se fait habituellement, où on les relègue en fin de manifestation.

La manifestation dans son ensemble a été dynamique du début à la fin. Et si le PCF avait apporté quelques drapeaux bleu-blanc-rouge, par contre la



Jeunesse Communiste avait de nombreux drapeaux rouges et avait écrit sur sa banderole : « Quand un ouvrier travaille mal, il perd sa place ; quand un patron travaille mal, c'est encore les ouvriers qui perdent leur place ».

Au total, c'est plusieurs milliers de travailleurs qui sont venus proclamer leur solidarité avec Lip et rappeler que eux aussi ont des problèmes et que, malgré la coupure des vacances, ils ne sont pas démobilisés.

DETROIT (USA) : GREVE S

A propos d'un incident concernant les conditions de travail, un incident comme il en arrive chaque jour des dizaines dans les usines automobiles de Detroit, aux USA, la capitale de l'industrie automobile a été le théâtre de la première occupation d'usine depuis la grande montée ouvrière des années 1930.

Bien que ce mouvement ait été fort limité, il a suffi à déchaîner contre les ouvriers en grève la hargne des patrons, des flics, des juges... et des bureaucrates syndicaux.

L'USINE Chrysler de Mack Avenue, à Detroit, compte 5 000 ouvriers. Comme dans toutes les autres usines automobiles de la ville, les Noirs constituent environ 80 % de la main-d'œuvre.

Mack est spécialisé dans les presses. L'usine fournit des carrosseries pour toutes les autres usines Chrysler de la ville. Les machines y sont particulièrement vétustes et les conditions de travail scandaleuses, à tel point que les bureaucrates de l'UAW, le syndicat de l'Automobile, avaient été contraints récemment d'intervenir auprès de la direction pour faire respecter certaines règles d'hygiène et de sécurité.

Le vendredi 10 août, des ouvriers de Mack débrayèrent justement pour obtenir un

système de ventilation. La réponse de la direction ne se fait pas attendre : le lundi, cinq ouvriers sont licenciés pour avoir réclamé des ventilateurs !

Mardi, un autre ouvrier, Gilbreth, qui venait aussi d'être licencié pour avoir participé à un précédent débrayage, réussit à pénétrer dans l'usine avec l'équipe du matin et commence, avec l'aide d'un autre travailleur, à faire débrayer une chaîne, en protestation contre les licenciements de la veille. C'est alors que deux gardiens de l'usine se précipitent sur eux et tentent de les expulser. Mal leur en prit : aussitôt soixante-dix ouvriers volent au secours de leurs camarades. Les deux gardiens doivent battre en retraite après avoir reçu une correction qu'ils n'avaient pas volée.

L'occupation de l'usine

La direction, affolée par la tournure des événements, renvoie chez eux les ouvriers de l'équipe de jour en disant que l'usine est fermée jusqu'à nouvel ordre. Quant à ceux de l'équipe du matin qui sont encore à l'intérieur, elle parvient à les faire sortir en lançant une fausse alerte à la bombe. Néanmoins, deux cents ouvriers, qui ont deviné la manœuvre, refusent de sortir : ils occupent l'usine. Bientôt la nouvelle se sait dans la ville... Autour des grilles de l'usine fermée, une foule se presse pour manifester sa solidarité avec les travailleurs qui occupent, tout d'abord les ouvriers de Mack, eux-mêmes que la direction avait réussi à faire sortir... ou à ne pas faire entrer, puis des ouvriers des autres usines ainsi que de nombreux étudiants de gauche. Par-

dessus les grilles, les occupants reçoivent sandwiches et boissons.

Mais Chrysler ne tarde pas à réagir... Mercredi matin, tandis qu'il ne reste qu'une cinquantaine d'ouvriers qui ont passé la nuit, les forces de police, en tenue de combat et avec les véhicules anti-émeutes, se présentent aux abords de l'usine. Tout commence lorsqu'une escouade de gardiens de l'usine vient surprendre les occupants qui étaient en train de discuter aux grilles avec des sympathisants. Une bagarre assez violente s'ensuivit et la plupart des ouvriers purent regagner les bâtiments de l'usine. Les responsables du syndicat intervinrent peu après pour jouer les médiateurs entre les gardiens et les ouvriers. Ces

Quand l'UAW tient le langage des patrons

MEME s'il est courant, pour les syndicats américains, de s'opposer ouvertement aux grèves sauvages, la mobilisation massive de sbires de l'UAW pour forcer à la reprise à Mack revêt un caractère plutôt exceptionnel. Cela ne fait que mieux souligner le souci des dirigeants syndicaux d'assurer aux patrons la paix sociale.

Douglas Fraser, le vice-président de l'UAW, et responsable pour les usines Chrysler, a d'ailleurs largement démontré, par ses déclarations au cours de cette grève, de quel côté il se situait.

Interrogé sur les raisons de l'agitation croissante dans les usines Chrysler, Fraser a lui-même reconnu que la vétusté des lieux ainsi que les mauvaises conditions de travail en étaient responsables. « N'importe quel groupe extrémiste peut passer maître dans la manière de les exploiter ». Mais il se

garde bien de dire pourquoi, alors, le syndicat, lui, ne fait rien à ce propos.

Mais Fraser va plus loin, il se montre plus intransigeant que Chrysler. De la grève à Jefferson, où les ouvriers avaient obtenu le licenciement du contremaître, il dit : « Chrysler a fait une grosse erreur en cédant à Jefferson. Je leur (les patrons) ai dit qu'ils avaient pris une mauvaise décision, mais je reconnais que la situation était délicate... Mais si leur décision a été guidée par un désir effréné de boucler la production du modèle 1973, alors c'est impardonna-ble ».

Quant à la grève de Mack, « Si Chrysler cède ce coup-ci, alors ça n'en finira plus » prévient-il.

D'ailleurs, comme mesure immédiate, il se déclare parfaitement d'accord avec la direction : « il faut chasser de l'usine des éléments radicaux. »

H. D.

derniers exigent qu'on sanctionne les gardiens pour avoir attaqué des travailleurs... mais au même moment surgit une double rangée de flics, gantés et armés de matraques, venus pour déloger les grévistes restés à l'intérieur de l'usine. Les ouvriers sur qui ils peuvent mettre la main ressortent les menottes aux mains et sont conduits vers les cars de police. Devant l'indignation générale, les responsables syndicaux doivent parler

avec la police pour faire libérer les ouvriers. Finalement ces derniers sont relâchés, à la condition qu'ils ne rentrent plus dans l'usine, et la police donne un quart d'heure aux autres occupants pour évacuer les lieux, avec la promesse qu'ils ne seront pas inquiétés, mais Gilbreth et Smith, qui avaient été à l'origine du débrayage de mardi, sont arrêtés et incarcérés.

La liaison bureaucrates syndicaux-police

Un tel dénouement était bien sûr prévisible : parti assez spontanément et avec peu de participants, le mouvement n'avait guère eu le temps de s'organiser.

Mais ce qui est plus surprenant, c'est que les flics ont bénéficié en cette occasion de l'aide ouverte des bureaucrates de l'UAW. Fraser, le vice-président du syndicat, avait en effet mobilisé pas moins de sept cents bureaucrates, venant de toutes les sections de la ville, pour veiller à la reprise du travail mercredi matin à Mack. Divisés en groupes de 250 à chaque porte, armés de bâtons, de battes de base-ball, de barres de fer et même de couteaux, ils se chargèrent de briser les piquets de grève qui s'étaient formés pour l'équipe du matin. La centaine de flics qu'on avait envoyés là pour faire la même sale besogne n'eurent pas à intervenir. Comme le déclare un officier de police : « L'UAW a l'air de savoir s'occuper de l'affaire... nous ne sommes là qu'en cas de besoin ».

Après un moment d'hésitation, les travailleurs furent bien obligés de rentrer ; dès qu'un piquet commençait à se reconstituer, il était noyé dans la masse des jaunes de l'UAW...

Le syndicat faisait ensuite un communiqué, « au nom de ses 5 000 adhérents de Mack », demandant à tous de rejoindre leur poste de travail, sans tenir compte d'éventuels piquets de grève : « Le syndicat n'a autorisé ni grève, ni piquet d'aucune sorte dans cette usine ».

Malheureusement pour les bonzes de l'UAW, plusieurs centaines parmi les 5 000 syndiqués se réunissaient dans la journée pour désavouer leur syndicat et voter la

continuation de la grève. En même temps, les revendications furent posées :

— réintégration des ouvriers licenciés pour avoir débrayé sur les conditions de travail ;

— réintégration de :

— Malcolm Woods, injustement accusé d'avoir empêché des ouvriers de travailler ;

— Gregory Putman à qui on a refusé un bon de sortie alors qu'il était malade ;

— Curtis, injustement accusé d'avoir pointé pour un camarade ;

— aucune sanction contre les ouvriers ayant participé à ce débrayage ;

— satisfaction des onze revendications déjà déposées le 13 août et dont le syndicat a la liste ;

— aucune sanction contre les deux ouvriers qui se sont défendus ; par contre les deux gardes qui les ont attaqués doivent être poursuivis.

Les dirigeants syndicaux tentèrent vainement de convaincre l'assemblée que Chrysler n'accepterait jamais de négocier si la grève et les piquets continuaient. La reprise des piquets de grève fut décidée pour l'équipe de l'après-midi. Mais lorsqu'ils se forment aux portes de l'usine, la police est là et parvient rapidement à les disperser...

Une combativité grandissante

Nous ne savons pas à l'heure actuelle quelle a été l'issue de ce conflit. Cette lutte en tout cas est significative à bien des points de vue. Tout d'abord parce que c'est la première fois depuis bientôt quarante ans que des ouvriers occupent leur usine. Et puis, devant le cynisme des patrons, ils ont relevé la tête, sans hésitation, tout en sachant que, peut-être, cette rébellion leur coûterait leur emploi ; ils l'ont fait parce que, de toute façon, ils ne pouvaient plus supporter les conditions de travail scandaleuses et qu'il fallait bien agir d'une façon ou d'une autre.

D'ailleurs, cette explosion est la troisième en quelques semaines qui se produit dans une usine Chrysler de Detroit. Dans les deux autres grèves, les ouvriers ont aussi tenu tête victorieusement au patron ; dans un cas, ils ont même obtenu le licenciement du contremaître contre qui ils avaient fait grève, ainsi que l'annula-

tion des sanctions contre les ouvriers qui avaient débrayé.

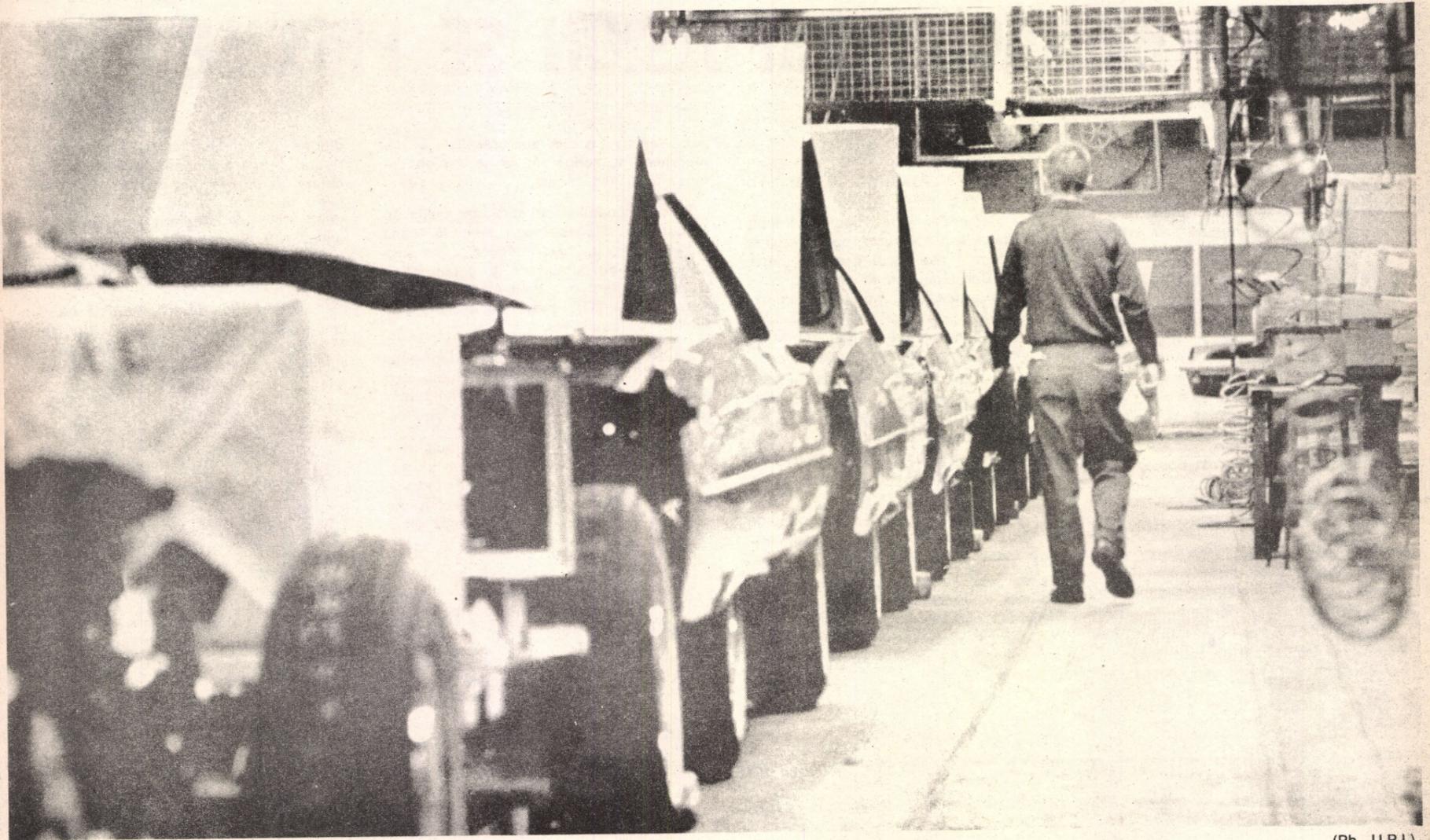
Qui plus est, ces mouvements ont été des grèves sauvages, décidées sans l'accord des syndicats et dans lesquelles des militants radicaux noirs ont joué un rôle dirigeant.

De tels mouvements prouvent que les travailleurs américains prennent confiance en eux-mêmes, qu'ils sont capables de braver et le patron et les bureaucrates syndicaux. Et les deux victoires qu'ils ont déjà remportées précédemment sur Chrysler ne peuvent que les encourager davantage à prendre en main leurs propres luttes.

Oui, Chrysler a de quoi s'inquiéter, ainsi que ses valets de l'UAW...

Hélène DURY.

AUVAGE CHEZ CHRYSLER



Les chaînes de General Motors arrêtées par la grève en septembre 1970 à Detroit.

(Ph. U.P.I.)

Qu'est-ce que l'United Automobile Workers

L'UNITED Automobile, Aerospace and Agricultural Workers of America (ou UAW), c'est-à-dire le syndicat des travailleurs des industries automobile, aérospatiale et du machinisme agricole, a été créé en 1935 par la Fédération Américaine du Travail (AFL). Mais, bientôt (juillet 1936), l'UAW rejoignait les organisations syndicales qui, au sein de l'AFL, se déclaraient favorables au syndicalisme d'industrie, opposé au syndicalisme de métier préconisé par la vieille centrale. Ces syndicats dissidents vont former une confédération concurrente, le Congress of Industrial Organization (CIO), qui va bénéficier des grandes grèves de 1936-1937 pour se développer.

UN RADICALISME DE COURTE DUREE

A cette époque, l'UAW, qui est un des principaux syndicats du CIO, appuie résolument des grèves avec occupation dans dix-sept usines Ford, puis chez General Motors et chez Chrysler. Il passe alors pour une des organisations syndicales les plus radicales des USA.

Mais ce radicalisme est de courte durée. L'UAW pratiquera l'union sacrée durant la guerre et acceptera d'arrêter toutes les grèves pour ne pas nuire à l'effort de guerre de l'impérialisme US.

En 1949, la direction de l'UAW appuie le CIO lorsque celui-ci décide d'exclure de la centrale le syndicat du machinisme agricole, dont la direction est tenue en main par le PC. Cela permettra d'ailleurs à l'UAW de récupérer les syndiqués (et les cotisations syndicales) de ce secteur.

On estime qu'au début de la Seconde Guerre mondiale l'UAW groupait environ 650.000 syndiqués, chiffre qui passe à 856.000 en 1947, à 1.418.000 en 1953 et qui aujourd'hui s'est stabilisé autour du million et demi, après avoir connu deux creux en 1958 et 1961.

Après la guerre, l'UAW va suivre le CIO dans la chasse aux militants communistes que décrète cette centrale. Il

s'agit en l'occurrence d'expulser les militants du PC des postes dirigeants qu'ils occupent, postes qu'ils ont gagnés en grande partie en raison du rôle important qu'ils ont joué dans la montée ouvrière de 1935-1938 et dans l'ascension du CIO.

C'est avec le soutien complet de l'UAW que le CIO expulsera le syndicat de la construction électrique et celui du machinisme agricole en 1949, puis, un an plus tard, les syndicats de l'alimentation et du tabac, des pêcheurs, des dockers, des cuisiniers et stewards de la marine, des communications, de la fourrure et du cuir, des mines métalliques et des fonderies, des employés de bureau, des fonderies et des travailleurs des services publics.

En son sein, l'UAW mène la même politique et élimine des postes dirigeants tous les militants soupçonnés d'être peu ou prou sympathisants du PC.

En 1955, l'UAW participera avec enthousiasme à la fusion de l'AFL avec le CIO que rien ne sépare plus désormais.

Mais, une dizaine d'années plus tard, un conflit opposera Reuther, dirigeant de l'UAW, et Meany, président de l'AFL-CIO. Ce conflit, qui est surtout dû à la volonté de Reuther de jouer un rôle dirigeant au sein de l'AFL-CIO — ce à quoi s'oppose Meany —, va entraîner la sortie, en 1968, de l'UAW de l'AFL-CIO. C'est donc aujourd'hui un syndicat indépendant, qui garde une réputation de « radicalisme » due, ces dernières années, à ses prises de position en faveur de la paix au Vietnam et au soutien de la candidature McGovern.

LE SYNDICAT ET LES TRAVAILLEURS

Le syndicalisme américain a poussé la fonctionnarisation de la vie syndicale jusqu'à un point rarement atteint ailleurs.

Par exemple, dans les usines d'automobiles, non seulement la syndicalisation est obligatoire, mais les cotisations syndicales sont directement rete-



Walter Reuther, alors dirigeant de l'UAW, en compagnie de C.E. Wilson, futur président de General Motors. (Archives L.O.)

nues sur la paie des travailleurs par le patron qui les reverse à la caisse du syndicat (système dit du check-off).

Au niveau des négociations, il en va de même. La convention collective est établie pour deux ou trois ans. Pendant sa durée, toutes les grèves sont interdites et désavouées par le syndicat comme « sauvages ». En cas d'accident, de conditions de travail déplorable ou de tout autre sujet de mécontentement, la grève est interdite. Il existe une procédure de réclamation en cinq échelons différents que les travailleurs doivent obligatoirement suivre avant de décider tout mouvement. Le franchissement des cinq échelons pouvant demander un an ou plus, cela revient en fait à repousser aux calendes grecques les demandes des travailleurs.

Quant aux délégués du personnel, ils

ne jouissent légalement, dans l'automobile, d'aucune protection. Ils sont élus par un scrutin d'atelier avec candidature libre mais ne peuvent s'occuper que des problèmes propres à leur atelier. La plupart du temps, leur unique recours est d'adresser des réclamations aux différents échelons de la procédure.

En fait, la véritable négociation entre le patron et le syndicat se passe au niveau des bureaucrates permanents. Ce qui explique d'ailleurs que la grève « sauvage » soit bien souvent l'unique recours des travailleurs qui doivent alors affronter non seulement le patron et ses hommes de main mais aussi, bien souvent, les bureaucrates du syndicat et la justice locale. Ils le font d'ailleurs parfois avec succès.

J.L.

Pour les travailleurs africains du foyer 214, rue Raymond-Losserand (Paris XIV^e)

LA MENACE D'EXPULSION SE PRÉCISE

A PRES les déclarations mensongères de M. Dangles, élu UDR au Conseil de Paris, affirmant que les travailleurs du foyer avaient cédé et acceptaient de déménager, la préfecture multiplie ses pressions pour en finir avec la résistance des travailleurs du foyer.

A plusieurs reprises, pensant profiter du calme du mois d'août, le préfet a cru bon d'employer quelques sous-fifres au foyer même, pour parlementer, démoraliser, intimider les travailleurs. Leurs visites ont toujours lieu aux heures où ils croient pouvoir rencontrer le moins de travailleurs et de responsables du foyer.

Mais malchance pour eux, ils se sont trouvés chaque fois en face de nombreux travailleurs en congés au mois d'août, et qui ne sont pas partis pour rester tous ensemble à cause de l'expulsion.

Ces messieurs de la préfecture se trompent bien lorsqu'ils croient ébranler les travailleurs du foyer en répétant sans cesse, alternativement menaçants, obséquieux, voire même « compréhensifs » :

« Il nous est impossible de vous proposer autre chose que les foyers des 13^e,

19^e, 20^e arrondissements. Croyez-nous, il faut suivre nos conseils. C'est dans votre intérêt. N'écoutez pas ceux qui font semblant de vous soutenir » etc.

Et de demander aussi, sournoisement, si, par hasard, il n'y aurait pas quelques travailleurs qui n'auraient pas leur carte de l'ONI. Carte qui, on le sait, est obligatoire. Ces messieurs poussant « l'amabilité » jusqu'à proposer qu'on vienne les voir « personnellement » pour arranger cette petite affaire administrative.

Quand on sait les mesures d'expulsion de France qui menacent tous les travailleurs démunis de cette carte, on comprend vite ce que cache ce genre de proposition. Mais les travailleurs du foyer ne se laissent pas prendre à ce type de générosité.

Les travailleurs du foyer, comme beaucoup de travailleurs émigrés, commencent à être rodés à de telles manigances.

Ils ont fait l'expérience, depuis quelques années qu'ils vivent dans ce pays, et pendant ces six mois de lutte contre l'expulsion, de ce qu'est la politique du gouvernement français pour les travailleurs émigrés.

Et, malgré les diverses pressions et démarches mensongères, ils sont bien décidés à ne pas céder.

Ils ne déménageront pas tant qu'ils ne seront pas relogés tous ensemble, dans le 14^e, dans un foyer décent, à un prix abordable, en attendant la construction d'un foyer neuf qui avait été promis rue des Arbustes (14^e), projet qui semble être tombé aux oubliettes.

Comme eux, d'autres foyers luttent pour le droit de vivre décentement. Comme eux, ils n'accepteront pas les propositions honteuses que leur font les pouvoirs publics.

Ils n'accepteront pas d'aller dans des foyers-taudis déjà surchargés. On compte d'ailleurs les y entasser bien davantage puisque les mêmes adresses ont été données à d'autres foyers menacés d'expulsion.

Ils n'accepteront pas parce que beaucoup d'entre eux perdraient leur travail, les horaires ne leur permettant pas d'habiter à l'autre bout de la ville.

Dans ces logements de misère, où les conditions de vie, la promiscuité, les con-

ditions d'hygiène, les règlements intérieurs, le gardiennage armé sont scandaleux et dignes des prisons, les travailleurs du foyer savent que les pouvoirs publics ne se gêneront pas pour les y envoyer de force. Dans certains foyers ils n'ont pas hésité à faire intervenir les flics.

C'est pourquoi, ils ont redoublé de vigilance pendant ce mois d'août. Par tracts et par affiches, ils ont informé les travailleurs et habitants du quartier des risques de cette période de vacances.

Correspondant L.O.

Dernière heure

Les travailleurs africains du foyer R.-Losserand menacés d'expulsion et en lutte depuis six mois, organisent un meeting de solidarité le vendredi 7 septembre, à 20 h 30, 214 rue R.-Losserand.

La menace d'expulsion étant imminente, la présence du maximum de travailleurs et habitants du quartier est indispensable pour faire reculer les pouvoirs publics.

A la R.A.T.P.

Des millions de personnes chaque jour en danger

DERNIEREMENT, sur la ligne 7 (Porte de la Villette-Mairie d'Ivry), un train équipé d'un nouvel appareillage destiné à la récupération du courant, le Késar, a pris feu au cours d'un essai.

Heureusement, ce train ne transportait aucun voyageur et il n'y a eu aucun blessé parmi les agents de la RATP qui travaillaient sur les lieux. Mais cet incendie, qui a nécessité l'intervention des pompiers et entraîné une interruption de trafic pendant près d'une heure, aurait très bien pu se transformer en catastrophe.

En effet, ces essais ayant lieu dans le tunnel et aux heures de trafic, un train de voyageurs aurait pu se trouver sur l'autre voie du même tronçon. On imagine alors ce qui ce serait produit avec des centaines de voyageurs jetés dans un tunnel enfumé et à peine éclairé !

Car, pour la Régie, il est trop coûteux de construire des bancs d'essais isolés du reste du réseau. Alors, à défaut, au mépris de la vie des usagers et du personnel, elle se livre à des essais de ce genre dans le tunnel et, qui plus est, aux heures de trafic.

Et ce n'est là qu'un des aspects de la criminelle politique d'économie de la Régie en matière de sécurité.

Ainsi, dans les nouvelles stations, le matériel de lutte contre le feu a disparu. Lances d'incendie, haches et seaux ont été supprimés de l'équipement. Quant aux quelques extincteurs qui restent, il ne seront pas d'une grande utilité si le feu a quelque ampleur, en supposant qu'on sache s'en servir et qu'ils contiennent quelque chose, car leur entretien semble bien le dernier des soucis de la direction de la Régie. Ainsi, récemment, des agents de la RATP, voulant éteindre le feu qui avait pris, à la suite d'un court-circuit, dans le moteur d'une rame, eurent la désagréable surprise de constater que les extincteurs étaient à moitié vides !

Quant aux incendies plus importants, il ne reste plus qu'à compter sur les



On imagine aisément ce qui arriverait si un incendie se déclarait...

(Ph. L.O.)

pompiers en souhaitant qu'ils traversent plus vite que les autobus les embouteillages parisiens pour intervenir à temps.

De plus, on aurait pu s'attendre à ce que les nouvelles rames soient mieux équipées en matière de sécurité. Eh bien, non. Contrairement aux anciennes, les portes sont équipées d'un système les maintenant, en position normale, fermées, ce qui les rend très difficiles à ouvrir en cas de danger. Et inutile de chercher un brise-glace pour sortir plus vite.

Pourtant, vétusté et vitesse de rotation du matériel sont régulièrement la cause d'incendies plus ou moins

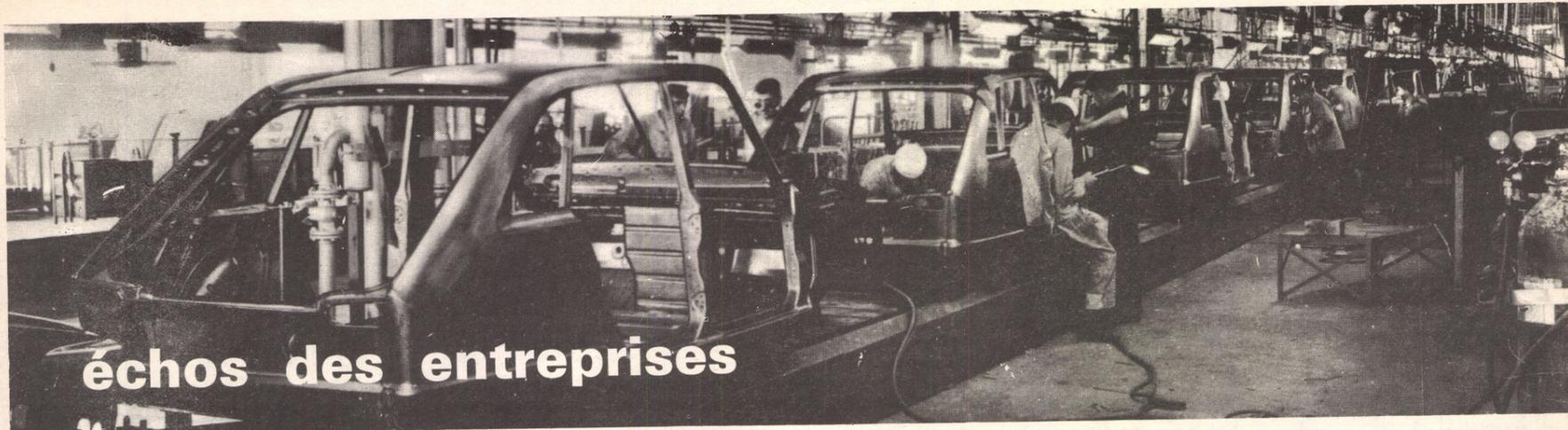
graves. Ainsi, il est fréquent de voir les poussières accumulées sur les patins de rames entrer en ignition du fait de la surchauffe provoquée par les frottements. Et, comme de plus à cela vient s'ajouter une aération notablement insuffisante des tunnels et stations, cela explique que, par exemple, sur la ligne 2 (Nation-Dauphine), il n'est pas rare d'être pris à la gorge et aux yeux par l'odeur acre et la fumée dégagée par ces patins surchauffés.

Et, à toutes ces absences de mesures de sécurité, il faut ajouter que la direction de la Régie a fait fermer un grand nombre d'accès supplémentaires aux stations, après les avoir équi-

pés d'appareils de poinçonnage automatiques, les fameux BC 35, faute de personnel suffisant pour surveiller les éventuels fraudeurs. Ce sont donc bon nombre de stations qui se trouvent privées d'issue de secours sur les quais.

La Régie lésine sur tout et met ainsi, chaque jour, des millions d'usagers et des milliers d'agents en danger de mort. Mais il est vrai qu'elle ne peut sans doute pas consacrer des milliards à mettre en place des installations comme les BC 35 pour rançonner les voyageurs et, en même temps, en assurer la sécurité.

Correspondant L.O.



échos des entreprises

DES HOPITAUX MALADES

ce n'est pas le moment d'être malades !

● HOPITAL D'ANGERS

En ORL, l'effectif des infirmières est réduit de huit à quatre.

En Pneumologie, pavillon Jacques Arnaud, il n'y a pas d'infirmières pendant le week-end. Les malades bénins, ce sont les aides-soignantes qui s'en occupent. Quand un problème plus grave nécessite une infirmière, c'est celle de Bariéty (autre pavillon de Pneumo) qui doit se déplacer, laissant seuls les malades de Bariéty. Parfois, ce sont les malades eux-mêmes qu'on doit déménager à Bariéty dès le vendredi soir, pour qu'ils puissent être surveillés correctement.

Ce transport n'est évidemment pas sans inconvénients, les navettes répétées de l'infirmière non plus.

Pendant la semaine, comme il n'y a qu'une infirmière à Jacques Arnaud, l'infirmière de Bariéty doit se déplacer en cas de besoin, quand le service se trouve sans infirmière.

Ces exemples témoignent à eux seuls de l'insécurité qui règne dans l'hôpital pendant l'été et de quel mépris fait preuve la direction vis-à-vis des malades et du personnel. Mais d'autres services souffrent de la même pénurie de personnel.

— Aux Chroniques A, pour remplacer les congés de semaine de l'infirmière de nuit, ce sont des externes qui ont dû assurer les gardes.

— En Dermatologie, il n'y a pas d'infirmières avant 8 heures du matin.

— A la Maternité, le bloc opératoire s'est trouvé démuné de panseuses et c'est parmi les infirmières des autres services qu'on en a cherché et prélevé.

— Au mois de septembre, à Montprofit, il n'y aura que trois infirmières !

Mais comment peut-il en être autrement ? Nous ne sommes pas remplacés pendant nos vacances et maladies. M. Baudouin, directeur des hôpitaux, se borne à dire aux directeurs : « **Veillez à ce que les services ne soient pas démunis de personnel pendant les mois d'été.** »

Mais comment faire ? Cela n'est pas de son ressort sans doute !

la circulaire ne remplace ni le matériel ni le personnel nécessaires

● HOPITAL COCHIN (Paris)

Récemment une circulaire a été distribuée dans les hôpitaux, concernant la prévention des hépatites virales.

Elle demande en particulier au personnel d'utiliser des gants et des seringues à usage unique.

Il est vrai qu'un papier coûte moins cher à l'administration que de fournir le matériel nécessaire. Mais prenons cette circulaire à la lettre : exigeons de l'administration des seringues et des gants jetables, qui sont effectivement indispensables à notre sécurité et à celle des malades.

Et il faut signaler un petit « oubli » de la tête pensante de l'administration qui a écrit cette circulaire : quand un malade est atteint d'une hépatite virale, il faudrait qu'il y ait une infirmière pour lui seul, afin d'éviter la propagation de la maladie et de laisser le temps à cette infirmière de prendre les précautions qui s'imposent. Si l'administration n'en parle pas, c'est qu'elle connaît trop bien la situation catastrophique, surtout en cette période de vacances.

Par ce genre de note de service, la direction générale « se couvre » et parions que, d'ici quelque temps, elle

nous reprochera le manque de précautions devant cette maladie.

Là où on nous demande d'émarger cette circulaire, il n'est pas question de le faire tant que nous n'avons pas le matériel et le personnel en nombre suffisant.

la pénurie s'aggrave

● HOPITAL BROUSSAIS (Paris)

Le mois d'août, c'est le mois de vacances pour beaucoup à l'hôpital, mais c'est l'enfer pour ceux qui restent, puisque les trois quarts des départs ne sont pas remplacés.

Déjà pendant l'année la situation est pénible quand l'une ou l'un d'entre nous est absent, mais la période des vacances est vraiment pire ; l'administration a embauché une vingtaine d'agents pour cette période, mais le nombre est très insuffisant et aucune infirmière n'a été embauchée.

Ainsi, en Médecine III, il y a une aide-soignante chargée d'une salle, sans infirmière ; en Médecine II, il y avait une infirmière pour les salles A et B, d'une dizaine de malades chacune, alors que certaines salles en demandent au minimum deux de jour.

Au Rein artificiel, il est arrivé à la fin juillet que les médecins remplacent les infirmières en vacances ou en repos.

Les jours de repos, dans certains services comme en Médecine I, sont reportés aux calendes grecques pour les agents, du fait du manque de personnel.

Au personnel de Médecine venu réclamer l'embauche, la semaine dernière, le chef du personnel a répondu qu'il n'avait personne à lui donner et que, de toute manière, s'il avait du personnel, il ne le donnerait qu'à la Chirurgie cardiaque qui est « rentable ».

Sans commentaires...

LES PATRONS FONT COMME CHEZ LIP...

il est temps d'agir !

● IMPRIMERIE CHAIX-DESFOSES (Issy-les-Moulineaux)

Larousse doit fermer et c'est le licenciement de 180 personnes, soit l'ensemble du personnel, que demande la direction.

La fédération du Livre s'indigne dans son « Appel aux travailleurs » et semble découvrir la situation.

Elle n'est pourtant pas nouvelle et voilà maintenant plusieurs années que les travailleurs du Livre subissent des licenciements massifs : 6.000 emplois viennent déjà d'être supprimés dans la seule région parisienne.

Et qu'a fait la fédération du Livre jusqu'ici pour s'opposer à la politique patronale de rentabilisation ? Rien. Elle a fermé les yeux, elle a mené la politique de l'autruche.

Elle proteste aujourd'hui contre la fermeture de Larousse. Mais que propose-t-elle ? D'envoyer des pétitions, de s'adresser à des personnalités gouvernementales et, « dans un deuxième temps », éventuellement un débrayage, des plus symboliques encore à n'en pas douter.

On sait très bien que ce n'est pas ce genre d'action qui empêchera les patrons de nous jeter à la rue. On voit bien, à Lip actuellement, quelle est la position du gouvernement dans de tels conflits : il envoie des gendarmes.

Les dirigeants CGT du Livre déclarent maintenant : « **Nous devons tout tenter pour empêcher une telle opé-**

ration. » Il serait temps. Mais il ne suffit pas de l'écrire : il faut permettre aux travailleurs de s'organiser comme à Lip et mettre les patrons devant le fait accompli, puisque c'est le seul langage qu'ils comprennent et la manière la plus efficace « d'alerter l'opinion publique ».

garantie de l'emploi

● DANZAS (Paris)

Comme chaque année à la même période, il y a de l'embauche. Ainsi, de nuit, une vingtaine de camarades travaillent depuis juillet... sous contrats d'un mois seulement, « renouvelables » ou pas.

Et ils ne sauront pas avant le 25 si oui ou non ils sont repris, pour septembre ou définitivement.

Que le sort de ces camarades soit suspendu au bout d'un fil, cela ne gêne pas le patron. Au contraire : s'ils bougent le petit doigt, s'ils ne plaisent pas, c'est la porte à la fin du mois. Et cela pendant un, deux, trois mois !

Le patron n'y trouve pas seulement l'avantage de tenir en main ces travailleurs, de s'assurer leur docilité. Surtout, il peut à loisir, en fonction du trafic, réajuster son personnel : si le travail augmente, il embauche, mais demain, s'il diminue : la porte !

Et ça ne lui coûte rien : les contrats d'un mois renouvelables sont faits pour cela. La loi, qui les autorise, a été faite par et pour les patrons.

Contre ce système honteux, qui donne tous les droits au patron et aucun en fait à l'ouvrier, il faut lutter pour la garantie de l'emploi, pour un contrat définitif.

USINE, DANGER !

un salaire convenable sans risque d'accident

● PEUGEOT (Sochaux)

Il a fallu la mort d'un peintre pour que les consignes de sécurité soient appliquées et que des protections collectives soient aménagées.

On peut voir maintenant nos camarades en train de peindre toujours sur leurs échelles ou leurs planches, mais avec un filet tendu au-dessous d'eux en plus de leur ceinture de sécurité.

Il va sans dire que la perte de temps occasionnée par l'installation des filets se répercute sur le salaire puisque ces ouvriers sont payés à la tâche.

On oblige ces ouvriers, soit à jouer avec leur vie pour gagner plus et profiter un peu de leur temps, soit à faire passer leur sécurité avant tout et à gagner un salaire de misère.

Ce qu'il nous faut, c'est du temps et un salaire convenable pour vivre.

un beau trait de génie

● PEUGEOT (Sochaux)

Parce que les ateliers sont trop encombrés et que les fenwick's ne peuvent plus passer dans les allées sans accrocher un container, la direction a trouvé une solution pour remédier à cette pagaille : elle fait repeindre des lignes qui démarquent ces allées, mais qui seront très vite cachées par des caisses et containers en tout genre que l'on avait déplacés à l'occasion pour pouvoir peindre.

Il fallait y penser.

Norton (La Courneuve)

DES MÉTHODES RÉVOLTANTES

JUDI 30 août, un camarade algérien a été licencié au Tampage (une des opérations de la fabrication des meules) parce qu'il aurait écrit sur un morceau de papier des propos peu flatteurs à l'adresse d'un apprenti chefailon qui sévit dans ce secteur. Il faut dire que, depuis quelque temps, les chefs sont constamment sur notre dos. Déjà au mois d'août, notre camarade, déplacé au Tampage pour un moment, avait demandé sa réintégration dans son ancien secteur. La seule réponse qui lui fut alors donnée avait été : « Si vous n'êtes pas satisfait, prenez la porte ».

Le chef concerné, ayant trouvé par hasard ce fameux papier, l'amena (le ridicule ne tue pas) à ses supérieurs qui, pour découvrir le « coupable », employèrent un

procédé particulièrement révoltant. Ces Sherlock Holmes jugèrent que l'écriture devait être celle d'un travailleur immigré ; et la direction convoqua deux travailleurs nord-africains qui suivent des cours d'alphabetisation. Elle leur fit faire une dictée sous prétexte de contrôler leurs progrès en langue française. Après comparaison des écritures, elle convoqua notre camarade pour lui demander d'avouer — ce qu'il fit — et elle le licencia sur-le-champ, lui versant immédiatement ses indemnités pour éviter toute riposte.

Les camarades de son secteur attendaient quelque chose de l'intervention des délégués CGT. Ceux-ci, en fait de défense, proposèrent à la direction de remplace le licenciement par une mise à pied de deux ou trois jours. Et, devant le



(Ph. L.O.)

refus de la direction de revenir sur sa décision, ils enterrèrent l'affaire et n'informèrent personne. Ils expliquèrent à qui leur demandait des comptes qu'il s'agissait d'une faute grave, qu'on ne pouvait rien faire.

Les travailleurs du Tampage ne décidèrent rien tout seuls, mais ils n'ont oublié ni le chef en question, ni les méthodes policières de la direction, ni la passivité de la CGT.

Correspondant L.O.

SNECMA-Hispano (Bois-Colombes)

Pendant la permanence : un mort à l'usine

ALORS que la majeure partie d'entre nous était encore en vacances, un camarade électricien s'est tué en faisant une chute de cinq mètres. La direction a tout fait pour tenter d'étouffer l'affaire, pour garder, comme elle dit, sa bonne publicité en matière de sécurité à l'usine... Cela, c'est surtout pour la Sécurité sociale.

Elle fait tout pour essayer de prouver que sa responsabilité est minime et que, si un travailleur est mort, c'est surtout de sa faute à lui. Et les traditionnelles insinuations circulent : « Il était trop comme ceci, trop comme cela, etc. ».

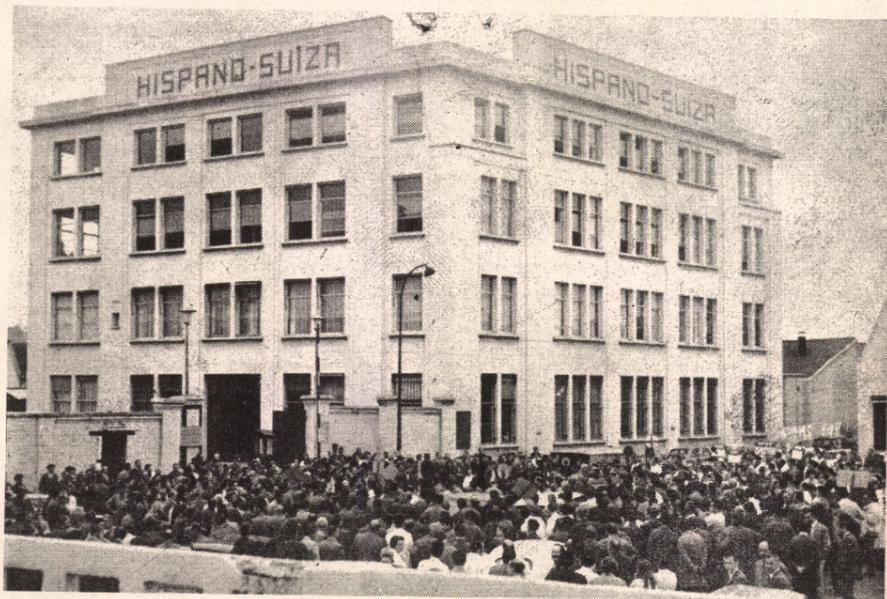
Ce qui est certain, c'est que ce travailleur a dû monter à une échelle avec une charge de 15 kilos qu'il devait déplacer d'un bout à l'autre du magasin. En dehors du fait que ce n'était pas son travail de

le faire, l'agencement de ce magasin est tel (tout est empilé n'importe comment, selon la place que l'on trouve) qu'il est très clair que ce travailleur a pris le chemin le plus court qui existait pour ne pas redescendre de l'échelle avec sa charge : il a traversé sur la gaine de chauffage en tôle qui protège les tuyauteries. C'est de là qu'il est tombé.

Rien n'interdisait l'accès à cette gaine de chauffage. Il a fallu l'accident pour qu'une rambarde soit installée.

Vis-à-vis des parents de la victime, la direction a tenu à être présente à l'enterrement du travailleur mais elle n'a pas pour autant hésité à faire des pressions sur les parents pour qu'aucun tract ne paraisse sur cette affaire si la famille voulait que tout se passe bien.

Correspondant L.O.



EUROFRANCE :

L'art et la manière de vous escroquer

Si par hasard vous tombez sur cette petite annonce : « Eurofrance recherche hôtesses, travail mi-temps, 50 F », un bon conseil, ne vous dérangez pas.

Tout d'abord, en fait d'hôtesse, il s'agit de distribuer des prospectus vantant la qualité des transistors Eurofrance aux automobilistes. Quant aux 50 F par jour promis, vous n'êtes pas sûrs d'en voir la couleur.

Passant outre à la loi, Eurofrance commence par faire signer aux jeunes filles qui se présentent un contrat de quinze jours. Dans celui-ci, il est précisé que pour cinq heures de travail, vous n'avez en fait droit qu'à un fixe de 40 F plus une prime de 10 F qui peut être supprimée sous divers prétextes.

Si vous avez vraiment besoin d'argent et que vous décidez malgré tout d'essayer, vous déchanterez bien autrement.

Chaque jour, pendant cinq heures, sous la surveillance de « chefs d'équipes » payés à se croiser les bras en vous épiant,

on exige de vous que, sourire aux lèvres, sans vous asseoir ou souffler un instant, vous couriez d'une voiture à l'autre tout en observant le chef d'équipe qui peut vous prévenir d'un geste de la présence d'agents de police. Auquel cas, vous devez vous cacher aussitôt. Et, si vous n'êtes pas assez rapide, non seulement vous risquez d'être emmené au poste, car le travail que l'on vous fait faire est interdit (ce que le contrat se garde bien de stipuler), mais, en plus, Eurofrance vous fera sauter la prime de 10 F.

La prime sautera également si vous êtes surprise un instant à ne pas sourire, à ne pas dire merci, à donner deux prospectus à la fois, à vous reposer une seconde à un feu rouge... ou à avoir une tête qui ne revient pas aux chefs d'équipe qui se prennent invariablement pour des Apollon.

Mais la meilleure surprise vous attend à la lecture de votre fiche de paye : par un curieux tour de passe-passe, il ne vous reste généralement qu'environ 30 F au lieu de 50 par journée travaillée.

Uniprix La-Fourche

Le patron a reculé

Sachant que l'on ne voulait pas leur payer les 14 juillet et 15 août, les quelques jeunes du magasin Uniprix de La Fourche, qui travaillent là pendant les vacances, décidèrent d'en exiger le paiement.

Dans la journée du vendredi 31 août, la déléguée CGT monta à la comptabilité voir les fiches de paye du mois de juillet. La direction avait tout simplement mis tous les jeunes en absence d'une journée dans la semaine du 14 juillet. Comme cela, elle était couverte, les jeunes ayant manqué la journée de congé que la direction devait donner. Les fiches de paye sont si

compliquées que personne n'y avait rien vu. Il s'agissait donc de se faire payer la journée du 14 juillet que l'on nous avait retirée et celle du 15 août.

Le paiement de ces deux journées avait été obtenu il y a deux ans et était inscrit dans les Conventions collectives. La direction revenait dessus en espérant que nous ne nous apercevions de rien.

Mais, voyant que nous étions décidés à en exiger le paiement par tous les moyens, le directeur a jugé préférable de céder.

L'EXÉCUTION

L'EXÉCUTION dont il s'agit est celle de Claude Buffet et de Roger Bontems, les « assassins de Clairvaux » comme la presse les avait dénommés à l'époque du drame. Les faits sont encore inscrits dans de nombreuses mémoires. Quelques mots suffisent à les rappeler : Buffet et Bontems, deux détenus, tentent de s'échapper et prennent en otage une infirmière et un gardien avec lesquels ils s'enferment. La police donne l'assaut. Et le drame de Cestas se reproduit : le gardien et l'infirmière sont tués, égorgés.

Robert Badinter sera, lors du procès qui s'ouvre en juin 1972 à la Cour d'assises de Troyes, l'avocat de Roger Bontems dont il s'efforcera de « sauver la tête ». En fait, malgré son titre, le livre de Badinter n'est absolument pas centré sur la peine capitale, ni même sur le procès. Avocat libéral, adversaire convaincu de la peine de mort, l'auteur a jugé utile, après plus de vingt années de barreau, de s'interroger sur le sens même de sa profession, sur le rôle d'un avocat de la défense face à la machine judiciaire et à son extraordinaire arsenal répressif. Traité d'une manière théorique, le sujet n'aurait probablement pas été des plus passionnants. A travers le drame de Clairvaux, il s'épaissit et prend vie.

Pour un adversaire de la peine de mort, le procès s'ouvre déjà sur un paradoxe inconciliable. Avocat de Bontems, Badinter ne peut espérer sauver son client qu'en démontrant aux jurés que Bontems n'a pas tué, que l'unique responsable et exécutant est donc Buffet. Ce qui revient, en cas de succès, à prononcer la condamnation à mort de Buffet. L'auteur est bien conscient de la contradiction, il la pose et l'expose, mais, bien entendu, s'avère incapable de sortir du cercle vicieux. Page après page, les contradictions s'amplifient, la disproportion se fait plus éclatante entre celui qui, pour un moment, est du côté des réprimés, des bannis, des « assassins », et la société, représentée par ses magistrats, ses flics, ses jurés et la foule innombrable de ceux qui sont venus assister à la mise à mort. La ville de Troyes tout entière a pris l'aspect d'une gigantesque foire, où, dans chaque café, des groupes se forment. Et partout le même cri : A mort ! A leur manière, les autorités ont participé à la mise en scène : le Palais de Justice a été sonorisé, le Parquet a procuré des cartes d'invitation aux gardiens de Clairvaux. Ceux-là même qui avaient tenté de lyncher Buffet et Bontems. Tout est prêt pour que la justice puisse dérouler ses fastes. C'est-à-dire pour écraser impitoyablement ceux qui ont

enfreint les lois, violé les interdits de la société.

Au passage, l'auteur dresse un réquisitoire violent contre le système pénitentiaire. Quelques phrases suffisent, elles sont définitives. Il laisse parler un ancien détenu de Clairvaux : « Oui, il y avait eu des morts à Clairvaux. Oui, c'était des détenus. — Oui, lors d'une tentative d'évasion par les égouts on avait ouvert les vannes. Oui, on avait frappé sans merci des détenus qui avaient voulu s'évader. »

Il laisse la parole à un juge chargé de l'application des peines dans le ressort de Troyes, dont dépendait Clairvaux. Ce juge avait écrit au garde des Sceaux pour lui dire : « Il y aura, si l'on n'y prend garde ou n'y porte bientôt remède, à Clairvaux, des crimes affreux et sans doute des prises d'otages. » En réponse, un haut fonctionnaire lui avait répondu : « Qu'ils essaient, et ils verront. » Et le ministre de la Justice l'avait chassé de son poste pour le charger de l'application... des baux ruraux.

Chaque fois que Badinter dénonce, il le fait fort bien et il est convaincant. Mais quand il nous expose ses cas de conscience, médite sur son rôle et ses possibilités d'intervention, il laisse le lecteur

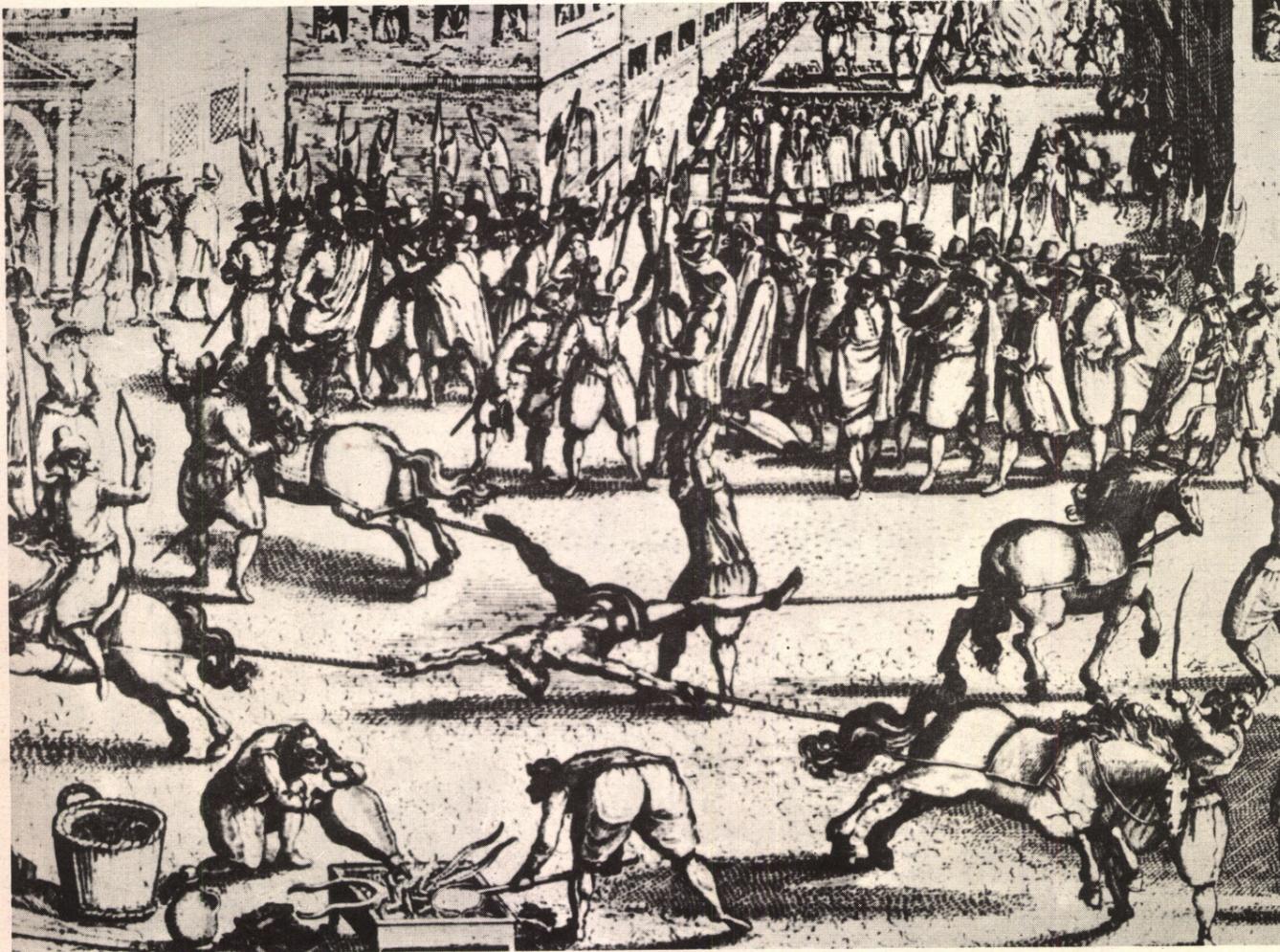
perplexe, comme il l'est lui-même d'ailleurs. Car enfin, une question est posée par l'auteur lui-même dans ce livre : Badinter, qui n'est pas socialiste, du moins dans le seul sens que ce mot puisse avoir, c'est-à-dire qu'il n'est pas révolutionnaire, n'est-il pas, dans une certaine mesure, un acteur de la sinistre comédie de la justice ?

Acteur... et aussi complice, parce qu'enfermé dans un système qui a sa propre logique, impitoyable. C'est cette logique qui le conduit à choisir qui sera le premier guillotiné, de Buffet ou de Bontems...

« Le directeur, courtoisement, me prit à part. Il y avait un problème. Lequel donc ? Qui allait-on exécuter en premier ? Buffet ou Bontems ?... Je dis au directeur que j'allais en parler avec mes amis. C'était à nous de choisir... L'accord se fit aussitôt. Buffet attendait la mort. Bontems la grâce. Buffet ne pouvait fléchir. Quelle serait la réaction de Bontems ? Il fallait donc que pour lui l'attente soit la plus brève possible, que les choses aillent vite, très vite. Bontems passerait le premier. »

François DELAIN.

L'exécution de Robert Badinter. Editions Grasset. Prix : 18 F.



Nos gouvernants « modernes et libéraux » refusent avec horreur les mises à mort publiques du temps passé...

(Ph. Viollet)



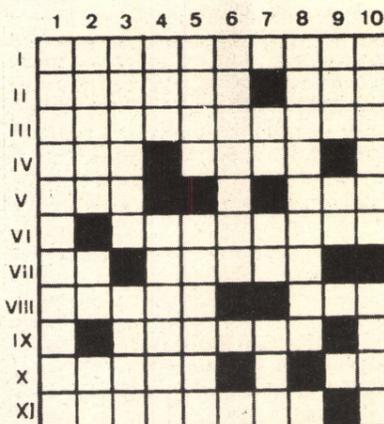
... mais n'hésitent pas à tuer dans les cours de prison !

(Ph. U.P.I.)



HORIZONTALEMENT. — I. On y fait en ce moment des mouvements clandestins. — II. En forme d'œuf. A fait souvent la casserole. — III. Frappent de stupeur. — IV. Auteur fantastique - Outre. — V. Fille d'Harmonie - Sigle breton. — VI. Dans la lune. — VII. Initiales - Un peu trop coulant quand on l'a autour du cou. — VIII. Danseur - Particule renversée. — IX. Marxiste. — X. Prénom sans tête - Indéfini. — XI. Manques d'égard.

VERTICALEMENT. — 1. Agent de santé. — 2. Jeune coureur - Grecque irrationnelle - Relatif. — 3. On y mate des vaches - Coupe. — 4. Attache - Svelte. — 5. La Neisse s'y jette en Pologne - Généreux. — 6. Dépassent les mesures. — 7. Tiers d'explosif. — Pieuse abréviation - Dépôt de vin. — 8. Confirmons. — 9. Terre isolée - Initiales d'un bolchevik. — 10. Auteur d'une chronique - Particules.



SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	E	C	O	L	O	G	I	E
II	R	O	U	I	L	L	E	S
III	O	N		P	I	A		P
IV	T	N	T		G	I	T	E
V	I	U		P	A	R	E	R
VI	S			A	R	R	E	T
VII	M			S	E	C		E
VIII	E	N		T	H	E		C
IX		E	R	E	I	N	T	E
X	P	O	S	S	E	D	E	S

Chili

ALLENDE SE RACCROCHE A L'OMBRE DE L'ARMÉE

MARDI 28 août, le président de la République chilienne annonçait qu'il avait réussi à former un nouveau gouvernement, après la crise ouverte par la droite qui, majoritaire au Parlement, avait tout simplement voté la mise hors la loi du ministre. Le président « socialiste » Allende a finalement décidé quatre généraux à se compromettre à ses côtés. Toutefois il ne s'agit plus, comme dans la précédente équipe, des chefs de l'armée, mais d'officiers qui n'ont pas de commandement majeurs et qui n'engagent pas l'armée dans son ensemble dans un bateau qui prend l'eau, réservant ainsi la possibilité d'une « solution militaire ».

Pourquoi Allende tient-il tant à la présence de l'armée dans son gouvernement, au point que, s'il ne peut l'obtenir, il est prêt à se contenter même de son ombre ? C'est que, face à l'agitation de la droite et de la petite-bourgeoisie mécontente de sa politique, Allende, qui ne veut surtout pas s'appuyer sur la population laborieuse, ne peut s'appuyer que sur cette armée. Cet appui n'est évidemment pas sans contrepartie et l'on ne voit pas très bien en quoi le gouvernement d'Allende, qui réprime plus durement « l'extrême-gauche » (c'est-à-dire les ouvriers occupant les usines, les paysans les champs et même les sous-officiers de la marine qui se révoltent contre leurs supérieurs réactionnaires) que la droite, est encore un gouvernement « de gauche », pour autant que ce terme signifie quelque chose.

Il reste qu'Allende, du fait même qu'il est violemment attaqué par la droite, garde le soutien de la classe ouvrière, malgré sa politique. D'immenses manifestations ouvrières ont lieu pour le soutenir. Mais Allende fait tout pour que ce soutien reste passif, pour que les travailleurs rentrent gentiment chez eux une fois qu'il lui ont crié leur con-

fiance et compte sur la police pour mettre un terme à la vague d'attentats de l'extrême-droite. Demain, si un coup d'Etat de droite a lieu, les masses ouvrières ne pourront que se laisser faire ou bien passer outre au légalisme d'Allende. C'est d'ailleurs cette possibilité d'intervention « illégale » des masses qui tient encore le mieux la droite en respect, alors que la politique d'Allende ne cesse de l'encourager.

Jean HAINAUT.



Que l'armée bourgeoise maintienne l'ordre au prix de sanglants affrontements, n'est certes pas une erreur selon Fajon. (Ph. UPI)

Fajon dénonce les "erreurs" de l'Unité populaire

"QUAND NOUS SERONS MINISTRES"

DE retour du Chili, Etienne Fajon, directeur de l'Humanité et membre de la direction du PCF, a tenu une conférence de presse qui, par certains côtés, s'est révélée fort édifiante. Rompant avec un optimisme d'ordinaire sans faille, il a admis que l'Unité Populaire avait commis un certain nombre d'erreurs. Début d'autocritique ? Allait-il dénoncer la fâcheuse tendance du régime d'Allende à se ménager le concours des militaires ou l'appui de la démocratie chrétienne ? Vous n'y êtes pas. L'armée chilienne ? Elle est par définition loyaliste. « Au Chili, déclare-t-il, ce que les forces armées appellent leur doctrine professionnelle repose sur leur cohésion et leur discipline, en dépit des différences d'opinion politique des officiers, et sur leur subordination rigoureuse au pouvoir civil. » Ce qui ne l'empêche pas, deux lignes plus loin, de noter qu'une manifestation avait eu lieu quelques jours auparavant devant la maison du général Prats, alors chef d'état-major et ministre dans le gouver-

nement Allende, manifestation à laquelle participaient les femmes de cinq généraux de droite. Ainsi, au Chili, les généraux de droite ne font pas de politique, ils se contentent d'envoyer leur femme manifester. Quant à la Démocratie Chrétienne, c'est un parti centriste dans lequel il y a à boire et à manger, c'est-à-dire, selon Fajon, « des courants divers, de droite et de gauche », d'où la nécessité de discuter avec lui.

Non ! selon Fajon, les erreurs commises par l'Unité Populaire ne se situent pas à droite, mais à gauche. Par exemple « certaines théories économiques qui mettaient l'accent sur la destruction des structures anciennes et sous-estimaient les tâches pressantes du développement de la production et de la productivité... ».

« L'occupation des entreprises par les travailleurs comme juste mesure de défense politique à tel moment où la contre-révolution passait à l'attaque, s'est transformée dans certain cas en prise de possession d'entreprise nulle-

ment concernée par le programme de nationalisation. » Crime sans nom, des ouvriers qui vont plus loin que le programme !

Et Fajon poursuit : « La phraséologie gauchiste de différentes formations, dont le MIR est le plus connu, a étayé des positions irresponsables et aventuristes ; c'est le cas de la consigne gauchiste de désobéissance lancée aux soldats qui a facilité les tentatives des officiers favorables au coup d'Etat. (Tiens ! Il y aurait des officiers qui ne seraient pas loyalistes ?) C'est le cas du mot d'ordre gauchiste de commandement exclusif des travailleurs dans toutes les usines tendant à dresser les ingénieurs et cadres contre la classe ouvrière ». C'est clair et net. D'autant que, de toute évidence, Fajon tient à faire savoir que, si les Chiliens ont commis des erreurs, le PCF au pouvoir ne les commettra pas, lui. Voilà la bourgeoisie française avertie. Les travailleurs aussi par la même occasion.

J.-P. V.

Tchad

Ingratitudo

AU lendemain de l'assassinat à Paris du docteur Outel Bono, ancien ministre tchadien passé dans l'opposition, F. Tombalbaye, le chef de l'Etat tchadien, annonçait la dissolution du parti gouvernemental et son remplacement par un mouvement « pour la révolution culturelle et sociale ».



Outel Bono, assassiné à Paris.

Connaissant le palmarès de ce véritable bourreau, on peut avoir plus que des inquiétudes sur la « révolution » qu'il prépare.

Et, sur sa lancée, le fidèle serviteur des intérêts français au Tchad a dénoncé en bloc le néo-colonialisme, l'impérialisme international... et les « activités occultes » de Jacques Foccart. Quelle ingratitude ! Tombalbaye oublierait-il donc tout ce qu'il doit aux fléaux qu'il « dé-

nonce », à commencer par son poste ? Est-ce tous les remerciements qu'il accorde au gouvernement français pour l'aide militaire destinée à essayer d'écraser les révoltes qu'il ne parvenait pas à mater ? Sans parler du petit service que certains viennent de lui rendre à Paris en le débarrassant d'un opposant gênant.

Non, tout de même, Tombalbaye n'a pu oublier tout cela... et les

Tchadiens non plus d'ailleurs, qui sont probablement tellement excédés de la présence française et de la collusion de leur gouvernement que sans doute Tombalbaye ne peut maintenant rien trouver d'autre que de tenter de faire oublier ses propres actes et ses propres déclarations, pour trouver encore auprès de quelques-uns un semblant de crédit...

H D

AU PAYS DE MARCELLIN, LES AUTEURS D'ATTENTATS POLITIQUES SONT ROIS

DIMANCHE 26 août, un des leaders de l'opposition tchadienne, le docteur Outel Bono, était à son tour, assassiné de deux balles tirées à bout portant, en plein jour et sur la place publique. L'assassin est parti ensuite tranquillement dans une 2 CV, il a emprunté un sens interdit, il est même probable qu'il ait subi un contrôle policier qui s'effectuait non loin de là (vous voyez bien que la police veille...) et depuis il a disparu. Tout cela s'est effectué un dimanche matin, dans le quartier de la rue de la Roquette, toujours très animé à ce mo-

ment-là.

Cela tient du scénario de film policier ; pourtant, c'est bien de la façon la plus grossière que des tueurs, à la solde de gouvernements avec lesquels les dirigeants français entretiennent de bonnes relations, peuvent opérer en plein Paris, sans être inquiétés par les petits prodiges des services de Marcellin.

Le docteur Bono, qui venait de publier un manifeste, était sur le point d'annoncer la création d'un nouveau mouvement d'opposition au régime de Tombalbaye. A ses proches, il avait confié que sa vie

était menacée...

Après bien d'autres assassinats politiques commis en France et restés « mystérieux », depuis l'affaire Ben Barka, jusqu'à l'assassinat de Mahmoud Hamchari, de Basil El Koubaissi et enfin de Mohamed Boudia, nos fins limiers de la police vont-ils, une fois de plus, fermer les yeux sur cette étrange coïncidence et considérer cet assassinat comme un simple fait divers ? Marcellin va sûrement se faire des amis parmi les tueurs à gages du monde entier...

Hélène DURY.